

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Redaction et Administration: 43 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL. TELEPHONES: ADMINISTRATION: Main 7461. REDACTION: Main 7460.

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LA FOI ET LES PEUPLES

A propos d'une célébration prochaine

On s'apprête à célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi sur la terre canadienne.

Il s'agit de rappeler, par la parole et par le bronze, le grand don surnaturel fait au peuple canadien par le Maître des nations.

La foi est le principe de la grandeur morale des peuples. Elle est le préservatif le plus sûr de leurs mœurs, le drain le plus utile de leurs richesses.

Les plus grandes actions humaines, les plus salutaires réformes sociales se sont accomplies sous l'impulsion de l'idée religieuse.

C'est la foi qui a relevé l'homme déchu, restauré le mariage et la famille, refait et régénéré la société.

Toutes les sphères de l'activité humaine portent l'empreinte de cette forte et mystérieuse influence.

Dans l'ordre intellectuel, la foi a fait éclore des merveilles de science, d'érudition, d'élaboration doctrinale.

Et parce que le beau, au dire des philosophes, n'est que la splendeur du vrai, c'est de cette même inspiration religieuse que sont nés les plus remarquables chefs-d'œuvre de l'art.

Dans l'ordre social, la politique chrétienne s'est révélée par une notion plus juste des droits et des devoirs de l'Etat.

La foi est un don de Dieu, mais ce don est fait à des hommes libres et à des peuples libres.

La Providence divine et la liberté humaine sont les deux grands facteurs de la vie des individus et de la fortune des nations.

Non seulement la foi est déposée par Dieu en des âmes libres, mais les âmes béniées de Dieu portent leur précieux trésor en des vases fragiles.

Les dangers que court la foi sont donc par trop avérés. Ils viennent de cette place très large faite dans le monde moderne aux prétentions de l'erreur.

Le Canada français encore si religieux et si foncièrement chrétien n'échappe pas entièrement à ce péril.

Nous devons au Dieu très bon, et nous nous devons aussi à nous-mêmes de professer pour la foi ancienne un culte inviolable.

Nous ne pouvons certes exiger et nous ne saurions raisonnablement attendre de simples laïques, même instruits, qu'ils suspendent ou négligent l'exercice de leur profession pour chercher dans les pages arides de graves in-folio le savoir propre aux clercs.

Ces notions jointes au culte fidèle des traditions religieuses, assureront chez nos dirigeants, et dans toutes les classes sociales influentes, la fermeté du sens catholique.

Nulle part l'action de Dieu n'apparaît plus visiblement que dans l'histoire de notre race, et nulle part non plus la foi chrétienne ne s'est enracinée par des fibres plus fortes et plus profondes que dans le sol canadien.

envers Marie Immaculée, saint Jean-Baptiste, la bonne sainte Anne, ont paru jusqu'ici des traits propres et vraiment caractéristiques de notre physiognomie morale.

Nous sommes des privilégiés de Dieu. Les grâces de ce don imposent des responsabilités plus impérieuses.

C'est par la langue française que la foi apostolique et romaine s'est établie sur nos rives.

Voilà pourquoi les belles fêtes tricenaires qui se préparent seront pour nous, tout à la fois, des solennités religieuses et des réjouissances nationales.

Le monument de la Foi au Canada étalera sous nos yeux émus le doux parler de France. Il associera dans un même symbole des gloires catholiques et des gloires françaises.

L.-A. PAQUET, ptre.

BILLET DU SOIR.

CHANSON D'ANTAN

Fatigué d'une longue marche par un sentier allant je ne sais où, j'avais fait gîte d'étape du pied d'un gros chêne.

J'étais là, inouïement de la fuite des heures, tout entier à la splendeur de ce beau jour qui achevait, lorsque sur l'autre rive, dans la touffe des saules, parurent deux pointes noires.

"Le mien n'est pas de même, la belle ma domaine."

Les notes s'égrenaient tristement sur la verdure des pâturages, s'accrochant aux haies, glissant sur la mer des bois, pendant que l'écho, vers la montagne, s'en allait répétant, toujours plus loin : déesse!

"Et que mon ami Pierre, la belle, [ma domaine,]"

"Fut encore à m'aimer, la belle ma [domaine]"

Et l'onde de la rivière coulait paisible au milieu de la campagne, semblable à la coupe profonde d'un large coup de sabre sur l'im-mense tapis de verdure.

"Et que mon ami Pierre, la belle, [ma domaine,]"

"Fut encore à m'aimer, la belle ma [domaine]"

Combien parmi nous, pleurent ainsi leur ami Pierre depuis tantôt un an ?

Paul D'ARRAS.

LA "TEMPERANCE"

Les directeurs du bulletin "La Tempérance" adressent au clergé la circulaire suivante :

Messieurs les curés, Nous faisons appel à votre zèle pour nous aider à la diffusion du bulletin "La Tempérance".

Nous savons si puissants sont vos paroisses, avec quelques dévoués zélés nommés et encouragés par vous, avec un mot à vos paroissiens, à l'occasion du prône, sur l'importance capitale de façonner l'âme des petits dans l'horreur de l'alcool, surtout par l'imprimé.

De grâce, unissons-nous dans l'effort et hâtons-nous de préparer le triomphe qui déjà nous paraît certain.

Fr. JOACHIM-JOSEPH, O.F.M. N. B.—Administration : "La Tempérance", 964, Dorchester ouest, Montréal.

Remise d'argent : M. E. Desmarais, 19, Notre-Dame ouest, Montréal. Abonnements globaux : 25, etc.

POLITIQUE ESPAGNOLE

LE DISCOURS DE M. VASQUEZ DE MELLA.

L'Espagne est l'un des pays dont l'on parle le moins depuis le début de la conflagration européenne.

Alors qu'on se demandait depuis des mois: Que fera l'Italie? alors qu'on se demande encore chaque jour: Quelle attitude prendront les nations balkaniques? il semble que la neutralité constante et invariable de l'Espagne soit chose admise de tous.

Cela n'a pas empêché les propagandes adverses de s'exercer en Espagne et l'opinion de se partager entre les Alliés et les puissances germaniques.

Dans quelle mesure se partagent les sympathies, c'est chose très discutée.

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Est-il permis, sans risquer de se faire pendre haut et court de constater que ces mots: "intérêt national" reviennent dans toutes les discussions politiques européennes?

Ce que vaut, en soi, l'opinion de Vasquez de Mella, nous l'ignorons. Mais il pouvait être intéressant de constater que l'orateur carliste, comme les chefs du gouvernement qu'il combat, comme M. Salandra, comme les politiques de Grèce, de Bulgarie, de Roumanie, considère la politique européenne du point où ils ont placés l'histoire et la géographie.

C'est une vérité très simple, élémentaire, que nous sommes en train d'oublier.

Omer HEROUX.

LES CONSERVATEURS DU MANITOBA

Apparemment du moins, les conservateurs du Manitoba ne sont pas abrutis par les révélations qui accusent les dernières années de l'administration Roblin et le dépréciant dans l'opinion publique.

L'assistance à la convention des délégués du parti conservateur, hier, était nombreuse et le sentiment très combatif.

L'on a fort applaudi, dit-on, les paroles de M. Bradbury, posant la lutte sur le terrain constitutionnel, et mettant en cause la conduite du lieutenant-gouverneur, refusant l'avis de ses ministres pour accepter ou du moins solliciter celui du juge en chef de la province.

Les Anglais sont très chatoilleux sur le point de la responsabilité ministérielle, mais reste à savoir si les faits établis devant la commission royale ne pèsent pas plus que les théories. Après la version de M. Howden, ancien Procureur Général et, par conséquent, le principal aviseur de la couronne en matière de procédure, le moins que l'on puisse dire, c'est que le lt-gouverneur était excusable de s'en méfier. Du reste, M. Roblin lui-même comprenait si bien la difficulté de sa position qu'il s'efforçait de la passer à un autre.

Il nous semble beaucoup plus pratique pour les conservateurs de se choisir un programme nouveau et des hommes dont le passé en garantirait la sincérité.

Un des délégués a demandé que le parti conservateur s'affirme en faveur de la tolérance et de la liberté. La suite du compte rendu démontrera cependant que celui-là avait surtout en vue le commerce de détail et non pas le respect des droits de tous en matière beaucoup plus importante encore, celle de l'éducation.

Un autre a dit que les amendements Coldwell avaient été la principale cause de l'affaiblissement du gouvernement Roblin. Evidemment, ces messieurs n'apprennent rien des leçons du passé. Si la question d'éducation n'est pas encore enterrée après vingt ans de persécution et d'injustice, il semble pourtant logique de conclure qu'elle subsistera tant qu'elle ne sera pas réglée dans le sens de la justice.

Le choix du chef n'est pas encore réglé. Sir John Aikin, qui a accepté la présidence de la convention a répondu à tout désir et toute intention de son gouvernement de ne pas se joindre au parti, à Winnipeg. Il n'est cependant pas impossible qu'il soit obligé de l'accepter.

C'est un homme de moyens, d'une certaine culture et d'une facilité de parole qui touche parfois à l'éloquence. Il est parfaitement au fait des problèmes de l'Ouest et il est déjà très connu dans sa province. Peut-être moins populaire que Hugh John Macdonald dont on a parlé, il doit toutefois être mieux connu que celui-ci de la jeune génération.

Jean DUMONT.

BLOC - NOTES

Le gouvernement de coalition en Angleterre peut être une excellente chose du point de vue extérieur, mais jusqu'à présent du moins il n'a pas eu l'effet de diminuer les critiques à l'intérieur.

Londres a célébré la fête nationale de la France en se couvrant de petits drapeaux français.

Le 7 juillet, M. Tessier, ministre de la voirie, déclarait à "Three Rivers" libres et exempts de péage les ponts sur la rivière S.-Maurice, au nom du Lieutenant-gouverneur.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle, qui contient la proclamation des ponts libres sur la S.-Maurice, démontre que le lieutenant-gouverneur n'a signé que le 5 juillet, trois jours après la déclaration de M. Tessier.

Nous avons sous les yeux un nouveau timbre de guerre émis par le gouvernement canadien.

Le 7 juillet, M. Tessier, ministre de la voirie, déclarait à "Three Rivers" libres et exempts de péage les ponts sur la rivière S.-Maurice, au nom du Lieutenant-gouverneur.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle, qui contient la proclamation des ponts libres sur la S.-Maurice, démontre que le lieutenant-gouverneur n'a signé que le 5 juillet, trois jours après la déclaration de M. Tessier.

Nous avons sous les yeux un nouveau timbre de guerre émis par le gouvernement canadien.

Le 7 juillet, M. Tessier, ministre de la voirie, déclarait à "Three Rivers" libres et exempts de péage les ponts sur la rivière S.-Maurice, au nom du Lieutenant-gouverneur.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle, qui contient la proclamation des ponts libres sur la S.-Maurice, démontre que le lieutenant-gouverneur n'a signé que le 5 juillet, trois jours après la déclaration de M. Tessier.

Nous avons sous les yeux un nouveau timbre de guerre émis par le gouvernement canadien.

Le 7 juillet, M. Tessier, ministre de la voirie, déclarait à "Three Rivers" libres et exempts de péage les ponts sur la rivière S.-Maurice, au nom du Lieutenant-gouverneur.

Le dernier numéro de la Gazette Officielle, qui contient la proclamation des ponts libres sur la S.-Maurice, démontre que le lieutenant-gouverneur n'a signé que le 5 juillet, trois jours après la déclaration de M. Tessier.

LE RETOUR A LA TERRE LA SCIENCE AGRICOLE

Discours de M. l'abbé Michaud au congrès de Rigaud

Nous avons signalé dans nos comptes rendus du congrès des missionnaires agricoles les discours d'ouverture de M. l'abbé Michaud, président. Nos lecteurs nous sauront gré d'en donner ici la majeure partie.

Après avoir salué, en termes élogieux, les directeurs du collège Bourget et rappelé le glorieux passé de leur maison, M. l'abbé Michaud s'est exprimé ainsi :

Il serait bien difficile à ce moment de rencontrer dans le Canada tout entier un seul cultivateur qui n'aurait pas entendu les appels nombreux, pressants et vibrants comme le clairon qui ont retenti de toutes parts en faveur de l'agriculture pendant ces derniers mois.

Dejà, et depuis quelques années, on s'inquiétait de la dépopulation des campagnes, de l'immigration des campagnes vers les villes, de l'abandon et du mépris de la terre.

Durant les dix années qui ont précédé le dernier recensement, la population des villes et des villages s'est accrue de 340,000 âmes, tandis que la population agricole n'avait augmenté que de 40,000 âmes.

Plusieurs paroisses agricoles avaient même vu leur population diminuer sensiblement. Les hommes les mieux avertis avaient jeté le cri d'alarme.

La terre se meurt, disait-on. Elle meurt de l'abandon et du mépris de ses maîtres; elle meurt parce qu'elle ne reçoit pas le soin et le travail que dieux qu'elle réclame.

Qui, la terre mourrait parce qu'on s'obstinaient à demander la vie à d'autres sources qu'à elle-même. Les sources naturelles qui donnent l'alimentation de la vie se tarissent parce que le travail de la terre n'était pas apprécié à sa valeur et que la profession agricole n'était pas assez justement honorée.

Et cela, pendant des années où les produits de la terre étaient payés très cher, beaucoup plus cher qu'aujourd'hui, et qu'on s'efforçait de répandre l'instruction agricole.

On pourrait vraiment appliquer ces paroles des Livres Saints à la condition peu honorable dans laquelle se trouve l'état agricole en certains quartiers.

Les enfants de l'humanité, les enfants des hommes, ou les hommes comme des enfants, pouvait-on dire, ont diminué la vérité, ils l'ont rapetissée à leur mesure.

Comme si l'agriculture avait cessé de produire les joies les plus douces et les plus pures, comme si elle n'avait plus été nécessaire à la vie des particuliers, des familles et des peuples.

On cherche tout autre que la vie agricole, on méprise de la condition agricole, on tout ce qui appartient à la vie physique. C'est à elle que s'adresse la confiance publique dans les perturbations sociales.

Témoin de cette vérité, la campagne active que nos gouvernements ont faite sur tous les points du pays et qu'on a appelée la campagne de production agricole.

"Sans doute le commerce importe beaucoup à la prospérité générale, l'industrie joue elle-même un rôle très grand... mais l'on peut aisément se figurer un peuple vivant en dehors de tout échange international de produits et sans industrie autre que celle qui s'exerce au sein des familles... tandis qu'il est impossible de supposer, même un instant, que l'on puisse vivre sans l'agriculture; et par ailleurs, l'industrie et le commerce ne sauraient exister qu'autant que l'agriculture leur fournit la matière de leurs opérations.

Et c'est bien ce qui est rendu manifeste par les circonstances actuelles.

"L'agriculture est donc véritablement la coopératrice de Dieu pour fournir la nourriture corporelle aux hommes, et par voie de conséquence, c'est à elle qu'il appartient de remplir le rôle bienfaisant qui consiste à prévoir et à prévenir les désastres ruineux, suite naturelle et terrible des crises sociales."

Après la guerre, Vous savez, messieurs, que la guerre est le plus terrible des fléaux — vous savez que la présente guerre qui durera peut-être encore longtemps laissera après elle les ruines les plus profondes.

Si présente-ment on réclame des obus, des balles, on réclame aussi du pain pour soutenir les efforts des combattants et empêcher que la famine ne vienne ensuite achever de ruiner ce que la guerre aurait épargné.

C'est à la classe agricole, c'est à la classe agricole, aux travailleurs du sol qu'on s'adresse pour ce travail de soutien et pour le travail de la restauration après la guerre.

C'est à vous, très particulièrement, cultivateurs canadiens, disait Mgr l'évêque de Valleyfield, que l'on demande de mettre en oeuvre toutes vos énergies et tout votre patriotisme, afin de procurer le bienfait et d'acquiescer la gloire de donner de la surabondance de vos terres, grâce à une culture plus intensive, le pain à ceux qui sont menacés d'en manquer.

(La fin demain).

L'AMOUR DE LA TERRE

Il y a aussi le retour à l'amour de la terre, retour au respect de la profession agricole qu'il importe de signaler, le retour de l'opinion. De toutes parts et au milieu de toutes les classes de la société, dirait-on en

FAITS-MONTREAL

BOGHEI DANS UNE TRANCHÉE

UNE FILLETTE EST GRIEVE-MENT BLESSEE ET TROIS OUVRIERS REÇOIVENT DES CONTUSIONS DANS UN ACCIDENT A LA POINTE S-CHARLES. — FUITE MYSTERIEUSE.

Un étrange accident est arrivé hier après-midi à la Pointe S-Charles.

Un cheval attelé à un boghei s'est précipité dans une tranchée, où travaillaient trois journaliers.

Les occupants de la voiture, étaient un homme et une fillette. Cette dernière fut précipitée à bas de la voiture et l'homme la releva et partie avec elle sans s'inquiéter du sort des autres. On croit la fillette gravement blessée mais on est sans nouvelles d'elle.

Les trois journaliers ont reçu divers blessures.

James Cronin, 37 ans, demeurant 2281, rue Peltrie, a été blessé au bras.

Tom Grant, 52 ans, demeurant 33, rue Conde, a été blessé à la tête.

James Grotte, 29 ans, 269 Ouest, rue Notre-Dame, a été blessé à la tête et a un bras brisé.

Ils ont été transportés à l'hôpital Général.

EMPALLE SUR UN CLOU.

Tandis qu'il travaillait à démonter l'autel installé sur le parc Jeanne-Mance à l'occasion de la messe en plein air, Edgar Broseau, âgé de 25 ans, demeurant 368 Est, rue Marie-Anne, s'est empalé en tombant sur un grand clou en fer qui sortait d'une des planches.

Le sergent Dettmers, de l'équipe de la Montagne lui a donné les premiers soins, puis on l'a transporté à l'hôtel-Dieu.

L'état de Broseau n'est pas grave.

LE R. P. DALY FAIT SES ADIEUX

LE CURE DE SAINTE-ANNE EST L'OBJET D'UNE MANIFESTATION DE LA PART DE SES PAROISSIENS.

Le Père George Daly, qui vient d'être nommé à une cure à Regina, a fait ses adieux, hier soir, à ses fidèles de la paroisse Sainte-Anne.

Un grand concert avait été organisé en son honneur par les membres de la St. Ann's Young Men's Society. Un grand nombre de paroissiens emplissaient la salle.

Le Père Daly s'est déclaré profondément touché de ce témoignage d'estime et il a dit que bien qu'il regrette de quitter Sainte-Anne il lui fallait obéir aux ordres de ses supérieurs.

M. Robert Hart, qui présidait, présenta un sac de voyage au nom des membres de l'Association. Des discours furent prononcés par MM. C. J. Doherty, Denis Tansey, député, l'échevin O'Connell, D. J. Byrne et autres.

Des cadeaux furent aussi présentés de la part des maraîchiers et des dames de la paroisse.

Une demande a été adressée au Supérieur des Rédemptoristes, à Brooklyn, lui demandant de laisser le Père Daly continuer son œuvre, mais aucune réponse n'a été reçue jusqu'ici.

Le Père Daly partira vendredi matin pour Regina.

L'ENTENTE VA REGNER

LE MAIRE DE MAISONNEUVE EST HEUREUX DU RETOUR DU DR PELLETIER AU CONSEIL.

— VACANCES DE DEUX SEMAINES. — PAVAGES. — POUR LES OUVRIERS.

La dernière séance du conseil de ville de Maisonneuve, avant le départ du maire et des échevins, pour une vacance de deux semaines, a été tenue hier après-midi, dans la grande salle.

La discussion a gravité presque exclusivement autour du projet de pavage en bloc, encore en suspens. Deux compagnies d'asphalte ont offert leurs produits à la municipalité, l'Eider Ebano et la Bowin Construction Co. La première était représentée, hier, par M. l'avocat Béique, qui mit en avant le contrat que la ville, selon lui, a pris avec la compagnie Ebano. M. l'échevin Vigeant, de son côté, s'opposa tout d'abord à cette entreprise de renouveler les chaussées de Maisonneuve, alléguant qu'au lieu, en un temps comme celui-ci, de soulager la caisse de \$50,000 pour ces fins de construction, il serait préférable de donner du travail aux ouvriers. Le docteur Peltier demanda, à la fin de l'assemblée que sa lettre, adressée au maire Tremblay pour revenir sur sa décision de quitter le poste de conseiller, avant l'expiration régulière de son terme, soit inscrite aux minutes. M. le maire, prenant congé du conseil, se dit fort heureux du retour de son ami. Il compte qu'une entente parfaite régnera toujours à l'hôtel de ville de Maisonneuve.

PLUS DE PERSONNES visitent le Boulevard Marcell, Dist. chaque fin de semaine que n'importe quelle autre localité avoisinant le Lac. Pourquoi? Parce qu'il est plus près, possède de meilleures communications et de meilleurs prix que la plupart des environs de Montréal. C'est pourquoi il progresse rapidement. Vous pouvez aller en ville quand vous voulez, grâce aux tramways et aux chemins de fer. Succursales ouvertes à chaque fin de semaine. Pour billets de passage, tel. West. 6284, 4581, ou Main 3792.

MARCEL TRUST COMPANY 188 S.-JACQUES, 31e année. Actif, plus de \$4,000,000

CHOSSES MUNICIPALES

LES TRAVAUX DE L'AQUEDUC

LE CONSEIL LES INSPECTE, HIER APRES-MIDI, ET DECIDE DE DISCUTER LA CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A SON PROCHAIN CAUCUS.

La plupart des membres du conseil municipal, accompagnés de MM. les commissaires Ainey et Côté, ont visité, hier, les travaux de l'aqueduc.

Le conseil a refusé, à sa dernière réunion, tenue lundi, d'approuver les rapports recommandant une dépense de \$2,400,000, dont :

\$850,000 pour la construction d'un mur de soutènement sur les deux côtés du canal de l'aqueduc. Le mur prévu par les contrats est insuffisant pour la pression qu'il aura à subir, et il y aurait danger pour la conduite, si on ne rémédiât au présent état de choses ;

\$1,500,000 pour la construction de ponts, d'écluses et de pompes ;

\$250,000 pour l'expropriation des propriétés nécessaires. Ces expropriations n'obéiront pas le budget municipal puisque le coût en sera réparti sur les propriétés riveraines. Le prix des terrains à acquérir est de 15 cents le pied.

Le conseil municipal a allégué à l'appui de son refus qu'il n'était pas assez renseigné pour approuver une si forte dépense. Une commission spéciale fut nommée pour étudier les recommandations et fixer une date afin d'aller constater « de visu » le bien fondé des demandes du département des Travaux publics et du Bureau des Commissaires.

Partis de l'hôtel de ville vers les trois heures, commissaires, échevins, journalistes et ingénieurs se sont rendus sur la route de Lachine où les attendait un convoi de la Cook Construction Company. Ce convoi transporta les visiteurs jusqu'à l'avenue Atwater en passant sur les bords du canal.

M. le commissaire Côté, l'ingénieur de la ville et le surintendant de l'aqueduc, MM. Paul Mercier et T. W. Lesage, ont expliqué au groupe les travaux qu'il s'agit de faire sur les deux côtés du canal, soit sur une distance de sept milles.

Le principal point discuté est la construction du mur de soutènement. De par les clauses de son contrat avec la ville, la Cook Construction Company est obligée de construire un mur. Elle en a commencé un, appelé mur d'épreuve (testing wall), d'après les plans et devis du contrat. Ce mur d'une quarantaine de pieds de hauteur, à 11 pouces de largeur au haut, 2 pieds 10 pouces à la base et est posé sur une fondation de 10 pieds de large. Il n'est pas une force suffisante pour la pression. Même depuis une année, il s'est déplacé de 9 pouces et s'est fendu en plusieurs endroits.

Ce sont les raisons qui ont induit le commissaire Côté et l'ingénieur de la ville à demander un crédit supplémentaire pour la construction d'un mur plus fort, d'après un plan nouveau.

Le mur suggéré aura 1 pied de large au haut, 3 pieds à la base et sera assis sur une fondation de 14 pieds. La composition en sera d'une partie de pierre pour 3 de sable et 6 de ciment, tandis que le mur d'épreuve contenait une partie de pierre pour 2 1/2 de sable et 5 de ciment.

Les échevins ont pris tous les renseignements nécessaires et le projet sera discuté au prochain caucus. Il est probable que la Commission Spéciale nommée à cet effet présentera un rapport.

Étaient présents les commissaires Côté, Ainey, les échevins L. A. Lapointe, N. Giroux, N. Lapointe, Dubois, Lavergne, G. Mayrand, Dr Létourneau, E. Houle, Ménard, Pauzé, Weldon, Dugald MacDonald, Larivière, Boyd Rubenstein, Turcol, Dubeau, Chartrand, S.-Pierre, Hushion, MM. Herring, L. J. Priem, Guernon, Jules Grépeau, Lavigne et plusieurs autres.

LE PARC A PLUS DE SUCCES

Le dernier rapport de M. Chevaller, directeur de l'Assistance municipale, indique que bon nombre de des anciens pensionnaires du refuge Meurling couchent maintenant à la belle étoile. Citons les chiffres du rapport :

Incurables sans tutelle . . . 318

Tuberculeux . . . 69

Aliénés . . . 110

Jeunes délinquants . . . 126

Taxes d'eau et autres . . . 30

Enterrements de personnes pauvres . . . 75

Déportations . . . 52

Immigrations . . . 2

Cas de charité . . . 125

Rapatriements . . . 128

Pensions et annuités . . . 11

Enquêtes "re" employées de la Cité à la guerre . . . 2

Divers . . . 4

Grand total . . . 1,098

soit, 56 cas de plus que pour les trois mois correspondants de 1914.

REFUGE MEURLING

Ce service au cours des mois d'arrière, mai et juin, a fait le travail suivant :

Nombre de lits fournis . . . 16,816

soit une diminution de 43,351 sur le trimestre précédent.

Repas donnés . . . 36,252

soit 87,308 de moins que pour les trois mois précédents.

BUREAU DE PLACEMENT

Demandes des employeurs . . . 289

Pour 2,095 employés.

Demandes des employés . . . 2,602

Positions obtenues . . . 2,006

21,772 personnes sont passées par le bureau à la recherche de positions au cours de ces trois mois.

BREVIAIRES

Un choix varié, à la Librairie GRANGER FRERES LIMITEE.

Offres du magasin Goodwins pour demain

L'ADMINISTRATION des GRANDS MAGASINS GOODWINS appelle l'attention des dames sur les occasions qui sont présentées ci-dessous.

La sincérité qui caractérise les annonces se retrouve dans les articles annoncés eux-mêmes.

En même temps nos clientes trouveront dans l'ensemble de cette page les occasions qui sont mises en vente à chaque rayon. Nous garantissons de la façon la plus formelle qu'aucune exagération n'est admise dans nos annonces et que tous nos efforts tendent à demeurer dans la vérité la plus inattaquable.

Dans les trois années d'existence de la Maison Goodwins tout ce que la loyauté la plus scrupuleuse commande à une grande administration a été mis en oeuvre pour créer aux Grands Magasins Goodwins les sympathies qu'inspirent la bonne foi et la loyauté.

C'est pourquoi nos succès se sont affirmés ; c'est pourquoi les Canadiens-français nous ont fait confiance ; c'est pourquoi nous sommes tenus de ne jamais sortir des voies que nous nous sommes tracées et ne prions la grande famille canadienne-française de croire en tout ce que nous annonçons et de venir s'en rendre compte dans nos magasins.

Nous serons toujours reconnaissants aux indications qui nous seraient données à la suite de constatations contraires à nos dires.

GOODWINS Limited.

Chapeaux de dames

Nous avons également à écouler un lot de chapeaux en paille Livourne, Milan, et en paille d'Arachide, en blanc naturel et noir. Les formes mises en vente valent largement le prix de \$1.59

Dans ce même rayon de chapeaux de dames, notre première modiste a garni en mode de demi-saison des chapeaux en paille tagal avec des rubans, des ailes noirs et blancs. Elle s'est servie de fleurs blanches et de couleurs. Elle fait en somme des chapeaux de demi-saison que nous devrions vendre 4.50 couramment, mais nous devons à notre clientèle, et nous avons marqué ces chapeaux com- 1.98

me une vente spéciale à —Au premier étage.

Sacoches de \$1.50 à \$7.50 pour dames, .98

400 sacoches. Un lot d'écoulement des numéros désassortis et des échantillons d'un fabricant, avec en plus un nombre limité de sacoches en maroquin et en vrai poque de la meilleure qualité sortant de notre assortiment régulier. Ce sont toutes des sacoches de première qualité et à la mode. Elles se vendent habituellement chez Goodwins 1.50, 2.00, 3.50, 5.00 et quelques-unes même jusqu'à 7.50. —Au sous-sol.

Soierie à .35 la verge

Nous avons 5,000 verges de soieries choisies, des Tussors, des Shauntungs, et des soies de fantaisie à pois et à rayures en couleur sable agréable. Il y a même des soies à doublures, des soies cordées et des soies de hautes nouveautés dans l'assortiment. Le prix de ces articles varie entre .39 et 1.00 et notre prix marqué sera vendredi de, la verge, .35

—Au premier étage.

Occasions pour dames à .98

BLOUSES ET LINGERIE

Nous faisons à ce rayon une vente comme il y en a été peu fait jusqu'ici.

Nous avons en chemises de nuit, en chemises, en cache-corset, en pantalons et en jupons des articles qui étaient marqués de 1.98 jusqu'à 15.75.

Dans ces articles on trouve des garnitures de valenciennes, de dentelle torchon de cluny, de la broderie française faite à la main. Nous avons encore des jupes de dessous, en lingerie française marquées de : 9.00 45.00

Et encore des cache-corset marqués de 1.25 à 5.45, des pantalons de 1.49 à 8.00, des chemises de 1.25 à 4.50, et des combinaisons de 12.50 à 20.00. Nous comprenons qu'il est bien difficile que de pareilles informations ne soient pas taxées d'exagération quand on pense que tous ces articles sont mis en vente .98

Venez mesdames à 8.30 heures et rendez-vous compte par vous-même. —Au premier étage.

Salons d'Optique Franco-Britanniques

ROD. CARRIERE - HENRI SENEÇAL OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

207 RUE STE-CATHERINE EST

Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet, MONTREAL.

Assortiment complet de lunettes, lunettes, yeux artificiels, lunettes marines et d'opéra. Aussi un grand choix de thermomètres, baromètres, de toutes sortes. Hygromètres et Boussoles. Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS : A l'hôtel-Dieu, par Rod. Carrière, de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux Salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE.

EXPRESS, LORRIES ET VOITURES EN TOUT GENRE, neuves et d'occasion, à des prix réduits au plus bas.

ONTARIO CARRIAGE WORKS

50 RUE ONTARIO OUEST TEL. EST 5953 MONTREAL

Changements de circuits

Pour causes de travaux de construction au coin des rues Craig et Bleury tout le trafic des tramways sera détournée de ce point, depuis 8.00 p. m. jusqu'à 5.00 a. m. à commencer mardi, le 13 juillet. Les différents circuits seront modifiés dans l'ordre suivant :

Est et Ouest S.-Denis via Gosford, Notre-Dame et S.-Jacques.

Ontario, du coin Ontario S.-Laurent descendant et S.-Laurent jusqu'à Côté et de là, retour via S.-Laurent.

Amherst, depuis Bleury et S.-Catherine, via Beaver Hall, S. Georges et Gosford, aller et retour.

Outremont, depuis Bleury et S.-Catherine via Beaver Hall jusqu'à McGill, aller et retour.

Delormier, depuis Berri et Craig, via le long du Fleuve, depuis McGill, Craig et retour via le long du Fleuve.

CADEAU AUX CONGRESSISTES
Durant toute la semaine du CONGRES EUCHARISTIQUE, nous offrirons GRATUITEMENT, à TITRE de SOUVENIR, l'ARMORIAL du CANADA FRANCAIS illustré, qui vient de paraître, à tout acheteur de Livres de Bibliothèque ou d'Articles religieux pour une somme de dix pastres ou plus. Nous INVITONS particulièrement MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE à bénéficier de notre PRIME qui s'applique aussi à l'achat des BREVIAIRES, dont notre assortiment est complet.
LIBRAIRIE BEACHEMIN LIMITEE
79, rue Saint-Jacques MONTREAL

LA COMPAGNIE BRODEUR LIMITEE
Marchand en gros et détail de vaisselles, verreries, coutellerie, lampes, etc.
Pour les communautés religieuses
Nous nous sommes procuré l'agence du Ware Ever Aluminium pour les ustensiles de cuisine. M. Desparois est en charge de ce département et est en état de démontrer aux cuisiniers l'utilité des différents vaisseaux.
Notre département de coutellerie est complet, les meilleures marques sont toujours en stock.
Notre département de vaisselles, comprend les articles en usage dans les collèges, couverts.
Notre département de verreries est assorti des verres, plateaux en cristal brillant et de bonne qualité.
A NOS DEUX MAGASINS
533 EST S.-CATHERINE EN GROS, 86 S.-PIERRE

CARTES PROFESSIONNELLES

EMILE BEAUCHAMP AVOCAT
à transporté ses bureaux
105 AU NO. 97 S.-JACQUES
Tél. Main 1505. Chambres A-1-2.
Boîte Postale 350. — Adresse télégraphique, "Nohac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, 7118 et 7119.
C.-H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR
Édifice Transportation - Rue Saint-Jacques
MAURICE DUGAS, avocat L.L.L., 30 S.-Jacques, Chambre 44. Tél. Main 7691. Résidence, 2466 avenue du Parc, Rockland 2459.

Docteur A. DESJARDINS
Ancien Médecin de l'hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523, Saint-Denis, (En face du carr. Saint-Louis).
EST 6734
Dr A. L. GUERTIN
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
320 RUE SAINT-DENIS
HEURES DE BUREAU : 2 à 5 HRS.
Tél. Bell Est 6164.

ROMUALD ROY AVOCAT
83, Craig Ouest. —Chambre 525
Tél. Main 566. MONTREAL
Résidence : 1951, AVENUE DU PARC
Tél. S.-Louis 4207.
HERVE ROCH, B. A., L.L.L. AVOCAT
61, RUE S.-GABRIEL, Bureaux 17, 18 et 19.
Tél. Main 3264.
Société légale BARRI & ROCH

Dr NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN - DENTISTE
BUREAU :
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne.
Tél. S.-Louis 3943.
NOS DENTS
sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé)
162 rue S.-Denis, Montréal.

CAMILLE TESSIER AVOCAT ET PROCUREUR
97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.
MAIN 8728. ROCKLAND 531.
Résidence : Est 5973.
ANATOLE VANIER, B. A. LL. B. AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53.
97 rue Saint-Jacques.
Résidence : 180 Jeanne-Mance.
Tél. Est 5973.
GUY VANIER, B. A. LL. L. AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76.
Tél. Main 2632.

Dr HONORE THIBAUT L. D. S., D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
BUREAU :
321a RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
TEL. ST-LOUIS 6098

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.
TEL. ST-LOUIS 504.

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTIERS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONAL
99 rue Saint-Jacques
TELEPHONES :
Bureau : Main 7618. Résidence : St-Louis 2149
JOS. MEUNIER ET FABUS RUEL
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTIERS GEOMETRES
ont transporté leurs bureaux au
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Chambre 507 et 508. Tel. Main 3066.

A.-H. Barrette NOTAIRE
70 rue Rachel Est, Montréal
PRIME J. MARSAN, notaire, 320a rue Amherst, coin Demontigny. Tél. Est 1301. Toujours divers montants d'argent à prêter.
DOCTEURS
Diplômé en hygiène Pub.
Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALITE : Vases urinaires, malades de la vessie. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tel. Saint-Louis 3275. 706 Parc Lafontaine, coin Marquette.

SURVEYER & FRIGON
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets.
Rapports Techniques et Financiers.
ADRESSE : 46 BEAVER HALL HILL.
TELEPHONE UPTOWN 3408. MONTREAL.
VINCENT & GIROUARD
Ingénieurs, Arpentiers, Architectes
Salliciteurs de brevets d'invention
TEL. MAIN 1168
SUCCURSALE A SAINT-HYACINTHE
15, RUE S.-JACQUES, MONTREAL
J. ARTHUR VINCENT,
7 Saint-Alexandre, Longueuil
Tél. Bell 109
HONORE GIROUARD,
621 Saint-Hubert, Montréal
Tél. Est 3729
Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, (tablé) depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent à tous. Salaires gratifiés avec les emures. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal.

PROFESSEURS
On demande des professeurs diplômés à l'école Saint-Jean de la Croix, 21, Saint-Zotique. J. Drainville, C.S.V., directeur.

A LOUER
BUREAUX A LOUER
71a, rue Saint-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers. Aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55, rue Saint-François-Xavier.

A VENDRE
EPICERIE A VENDRE
Une épicerie non licenciée dans Westmount Stock, 3 à \$3,500.00. A un acheteur qui connaîtrait bien l'épicerie et qui aurait \$500.00 à \$1,000.00 de capital, la balance serait payable à long terme, à 6 pour cent. Ecrire à Casier 35 Le Devoir.

IMMEUBLE
TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriétés, échanges de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. Nous sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limites à bois, etc. Aussi échange de commerce pour propriétés, terrains et balance de vente. Plusieurs demandes actuellement. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 902, De Saint-Valler. Tél. Saint-Louis 6296.

Propriétés à vendre
SUPERBE OCCASION
A vendre, magnifique propriété, 49-63 Hutchison, près Sherbrooke, 10,000 pieds de terrain, 8 logements. Conditions faciles. Localité avantageuse pour maison à appartements. S'adresser à U. H. Dandurand, édifice Dandurand.

TERRAINS A VENDRE
Trois terrains, situés en face des Rapides de Lachine, dans Bronx Park, sur la 4ème Avenue, portant les Nos 1074-1075-1076. Vendra bon marché. S'adresser à 681 ave. Papi-neau.

AUTO MANDEE
Ford routière ou autre auto légère demandée, en parfait état. Très bon marché. Ecrire boîte postale 234, Montréal.

DIVERS
ASSURANCE
Les personnes qui ont déjà été refusées par les compagnies d'assurances et sous-sol, 5,000 pieds de planchers. Aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55, rue Saint-François-Xavier.

ARGENT A PRETER
A prêter, \$1,500 et \$1,800. 1ère hypothèque. S'adresser Ernest Jasmin, notaire, 99, rue Saint-Jacques. Tél. Main 6862.

PENSION
Deux jeunes gens (Anglais) désirent prendre le déjeuner dans famille strictement privée où l'on parle seulement le français. Doit être de toute première classe. Réponses considérées comme confidentielles. Ecrire "Le Devoir", boîte 46.

SERRURES
Clefs, serrures. Spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sargent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

SALLE A DINER
STAR BOARDING HOUSE
CHAMBRE ET PENSION, \$5.00 par semaine. Repas tous les jours à 20c. Attention spéciale aux voyageurs. N. PRESSEAU, Prop., 8-10, RUE S.-ANTOINE.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SORE, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3622. — Mosca Feldman, marchand, de Montréal, demandeur, vs J. Weinstein, de Montréal, défendeur. Le vingt-sixième jour de juillet 1915, à dix heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires du dit défendeur, au No 51, boul. S.-Laurent, en la cité de Montréal, s'est tenu un procès-verbal de justice des biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en : Conditions, H. C. S., Montréal, 15 juillet 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3622. — F. J. Bisson, avocat et Conseil du Roi, de Montréal, demandeur, vs Wilfrid Eugène Boucher, ingénieur civil, de Montréal, défendeur. Le vingt-quatrième jour de juillet 1915, à dix heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires du dit défendeur, au No 51, boul. S.-Laurent, en la cité de Montréal, s'est tenu un procès-verbal de justice des biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un cinquième, attention et de bureaux, etc. Conditions argent comptant. M. J. Albert DeCelles, H. C. S., Montréal, 15 juillet 1915.

NO

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

MAGNIFIQUES CEREMONIES

Les séances d'étude du Congrès des Prêtres-Adorateurs réunissent grand nombre de prêtres. — Heure d'adoration solennelle dans les églises hier soir et communion ce matin. — Messes pontificales.

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs se continue avec un succès égal au début. Les séances d'étude avec leurs travaux et commentaires par des orateurs des deux langues, se poursuivent à l'Université Laval et au Congrès Hall, et les cérémonies publiques revêtent un éclat tout particulier.

Ainsi, hier soir, pour clore une journée si brillamment commencée par l'impressionnante messe en plein air, chantée au pied du Mont-Royal, par S. E. le cardinal Bégin, avait lieu à sept heures et demie dans la presque totalité des églises de la Métropole une heure solennelle d'adoration du Très-Saint-Sacrement avec lecture ou sermon appropriés à la circonstance.

A la cathédrale, c'est M. l'abbé Elie Auclair qui a parlé à S.-Jacques, M. le curé Henri Gauthier, au Gesù, le sermon a été donné par le R. P. Melançon, S. J.; chez les RR. PP. du Saint-Sacrement, le sermon a été fait par Mgr Roy, auxiliaire de Québec, en l'absence de M. le chanoine Dumais, retenu à Québec.

A S.-Patrice, c'est le R. P. Thomas F. Burke, Pauliste, qui a prêché.

Dans une vingtaine d'églises, un des évêques congressistes a présidé à la bénédiction du T.-S.-Sacrement qui a suivi le sermon.

La seconde journée du Congrès a débuté, ce matin, par des messes pontificales dans plusieurs églises et par une communion générale des fidèles.

Son Eminence le cardinal Bégin a dit la messe à la cathédrale; S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, a dit la messe à Notre-Dame; Mgr Spratt, de Kingston, à Sainte-Anne; Mgr P. E. Roy, de Québec, chez les RR. PP. du T. S. Sacrement; Mgr Larocque, à Sainte-Cunégonde; Mgr Emard, chez les Soeurs de la Providence, rue Fullum; Mgr Cloutier, au Sacré-Coeur; Mgr Brunault, à Ourtemont; Mgr Bernard, à Saint-Jean-Baptiste; Mgr Forbes, à Saint-Stanislas; Mgr Brunet, à Saint-Enfant-Jésus; Mgr Leblanc, à Saint-Henri; Mgr Morrison, au Mont Sainte-Marie; Mgr O'Brien, à Saint-Patrice; Mgr Chalifoux, chez les SS. de la Congrégation Notre-Dame; Mgr Latulippe, à Saint-Louis de France; Mgr Budka, chez les Ruthènes, et Mgr Blanche, chez les SS. du Bon Pasteur.

Au cours de la séance d'études, au Congrès Hall, hier matin, S. E. le cardinal Bégin, accompagné de Mgr l'archevêque de Montréal, est allé rendre visite aux congressistes de langue anglaise, Mgr Morrison, d'Antigonish, a souhaité la bienvenue à Son Eminence et l'a remerciée pour l'intérêt qu'elle portait au Congrès.

Après avoir béni les prêtres présents, le cardinal ajouta quelques paroles et Mgr l'archevêque accorda à tous les prêtres visiteurs les privilèges de l'archidiocèse en annonçant aussi qu'il partagerait son temps entre les séances à Laval et celles au Congrès Hall.

Hier après-midi, aux séances française et anglaise, M. le chanoine Georges Miville, directeur de l'École Apostolique de Québec, et le R. P. Thomas McMahon, S. J., ont parlé sur "La sainte messe et le prêtre".

Voici les principaux points touchés dans ces travaux: La sainte messe, raison dernière du sacerdoce. Fin immédiate qui doit poursuivre le prêtre. Il doit vivre pour sa messe; il est prêtre d'abord pour offrir le S. Sacrifice, dit S. Thomas. Fautes multiples de rubrique, provenant de la routine, de la rapidité,

de l'ignorance ou de la distraction dans la célébration de la messe. Préparation à la messe. Préparation soignée. La messe bien célébrée est la résultante d'une bonne vie: vie pure, exempte de péchés mortels, vie de prière, vie de foi. — La messe bien célébrée est la résultante aussi d'une préparation prochaine toujours et soigneusement faite, d'un quart d'heure au moins. L'action de grâces à la messe: c'est là surtout que le prêtre en recueille les fruits. Il doit se réserver le temps de la faire. La faire au choeur, afin que les fidèles sachent qu'on la fait et en comprennent l'importance, et aussi suivent l'exemple de leur pasteur en faisant bien eux-mêmes leur action de grâces. Etre fidèle à la messe en voyage et avoir un "Celebre" que. Veiller soigneusement aux garanties voulues pour le vin de messe et les hosties.

Le second rapport aux séances de l'après-midi a été donné par M. l'abbé Antonio Camirand, professeur au séminaire de Nicolet, et S. G. Mgr Michel J. O'Brien, évêque de Peterboro. Ce rapport avait pour titre: "Le prêtre et le culte eucharistique".

En voici les idées principales: Tout prêtre doit pouvoir dire en tout vérité, comme le saint roi David: Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison. Cette beauté pourra s'appeler: splendeur, richesse, convenance, mais elle ne devra jamais être au-dessous de la plus stricte et de la plus parfaite propreté. Les alentours de l'église doivent être aussi bien propres. Si pour le prêtre Notre-Seigneur est "le seul saint, le seul Très-Haut", quelle que soit la pauvreté de la paroisse, ces titres de grandeur apparaîtront et se traduiront nécessairement au dehors dans la manière et les conditions dont le T. S. Sacrement sera gardé.

Le prétexte de pauvreté se présente. Si le prêtre est vraiment trop pauvre, qu'il se fasse le mendiant de l'Eucharistie. Il se rencontre partout des âmes oeuillées et généreuses qui comprendront et donneront pour Notre-Seigneur. Si tout ne peut être riche que le Tabernacle du moins le soir. Et puis le prêtre peut toujours offrir à Notre-Seigneur l'hommage d'un grand et profond respect: genuflexions toujours bien faites, actes de véritable prière et adoration.

Le prêtre doit s'occuper de la formation des enfants de choeur, enfants spirituels du prêtre qui imitent le prêtre dans ses hommages ou ses manques de respect à Notre-Seigneur.

Le congrès eucharistique est un hommage souverain et public de culte eucharistique et un moyen excellent entre tous de développer chez le prêtre et chez les fidèles la dévotion au T. S. Sacrement.

Explication des diverses sortes de congrès: nationaux et diocésains; possibilité et avantages.

Régions et paroissiales: facilité et fruit précieux. Exemples, Sainte-Thérèse et Sainte-Anne des Plaines. Leçons pratiques à en tirer.

Au congrès Hall, M. l'abbé McGroarty a présenté le R. P. Hutten, O. P., envoyé par le cardinal Mercier, de Belgique, pour plaider la cause des diocèses belges ravagés. On a décidé de faire une quête aujourd'hui parmi les congressistes en faveur des oeuvres religieuses belges.

Il a aussi été question des oeuvres de Tabernacle pour les missions pauvres et de l'encouragement à donner à la Canadian Extension Society qui s'occupe des missions lointaines.

AU MANITOBA

ABUS DE POUVOIR

UN DEPUTE CONSERVATEUR DU MANITOBA ACCUSE LE LIQUIDATEUR - GOUVERNEUR D'AVOIR MANQUE GRAVEMENT A SES DEVOIRS. — 500 DELEGUES A LA CONVENTION DE WINNIPEG.

Winnipeg, 15. — George H. Bradbury, député conservateur de Selkirk, a violemment attaqué le liquidateur-gouverneur du Manitoba, au cours de la séance d'hier après-midi de la Convention de l'Association Conservatrice du Manitoba. Il a qualifié "d'inconstitutionnels les actes du liquidateur-gouverneur de la province". Il a dit entr'autres choses: "Il n'est pas de précédent dans l'histoire du Canada d'un liquidateur-gouverneur ayant abusé autant des pouvoirs, qui lui ont été conférés, que dans l'affaire du Manitoba. La constitution d'après laquelle cette province a été formée, a été violée. Quand le gouvernement du Dominion jugera-t-il sage de destituer le liquidateur-gouverneur, et son successeur de destituer le gouvernement Norris, par suite de la preuve évidente de connivence entre le présent gouvernement et l'actuel liquidateur-gouverneur? C'est au peuple du Manitoba de punir les hommes coupables de violer la constitution. Il ne faut pas y aller par quatre chemins nous faisons face à de sérieux problèmes."

Durant l'après-midi, les délégués ont étudié plusieurs questions et ont adopté plusieurs résolutions qui par le fait même deviennent des articles du programme du parti. Une résolution demandait l'abolition complète du "patronage" dans l'octroi des contrats et pour les commandes du gouvernement et la nomination d'un auditeur-général à la législature. On en a différé l'étude.

Les membres de la réunion ont approuvé dans une résolution la façon avec laquelle le gouvernement anglais fait la guerre, et l'attitude de M. Borden. On a adopté la constitution d'une association permanente qui portera le nom d'association libérale-conservatrice de la province du Manitoba et se réunira annuellement. Les délégués ont brièvement discuté la question de la tempérance, de l'instruction publique.

Cette journée-ci sera laborieuse, car les conservateurs devront se prononcer sur la question de la tempérance, du suffrage des femmes, et de l'instruction publique qu'a traitée la commission chargée de préparer les résolutions. En outre, il reste à choisir un nouveau chef.

Les délégués ont brièvement discuté la question de la tempérance, de l'instruction publique. Cette journée-ci sera laborieuse, car les conservateurs devront se prononcer sur la question de la tempérance, du suffrage des femmes, et de l'instruction publique qu'a traitée la commission chargée de préparer les résolutions. En outre, il reste à choisir un nouveau chef.

LES MEMBRES DU CLERGE

Trouveront à notre maison les derniers ouvrages de Mgr Paquet, et autres volumes. Ils apprécieront beaucoup nos articles de bureau, tels que bibliothèque à sections démontables, pupitres, fauteuils — même pupitres décales et tout le mobilier scolaire.

Une visite est respectueusement sollicitée. LANGEVIN ET L'ARCHEVEQUE, libraires, 8, rue S.-Jacques, Montréal. Main 1948.

Une demande de secours a été faite en outre pour les missions rupestres dont l'évêque assiste au Congrès.

4 ENFANTS BRULES VIFS

INCENDIE DESASTREUX A SAINT-SAUVEUR, HIER APRES-MIDI. — PLUSIEURS PERSONNES ASSISSENT, IMPUISSANTES, A LA MORT HORRIBLE DES VICTIMES. — 9 FAMILLES SANS ABRI.

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Quatre jeunes enfants ont péri hier après-midi, dans un incendie qui a jeté neuf familles sur le pavé en détruisant une maison de trois logements sise sur la rue Victoria, à S.-Sauveur, ainsi que deux autres maisons de plusieurs logements dont une sur la même rue et l'autre sur la rue Kirouac. Les malheureuses victimes de cet horrible malheur sont les quatre enfants de M. Dominique Renaud, boulanger, qui se trouvaient au moment de l'incendie sur une galerie, en arrière de la maison où la disposition des lieux ne permettait à personne de leur porter secours. Leurs noms sont: Gisèle Renaud, âgée de 7 ans; Paul-Emile Renaud, âgé de 6 ans; Marie-Marie Renaud, âgée de 4 ans; Marie-Ange Renaud, âgée de 2 ans. Brûlée légèrement: Marie-Ange Bussièrre. Le feu éclata dans la maison de M. Jacques Dion, boucher, occupée au rez-de-chaussée par le propriétaire et, aux étages supérieurs, par le fils de celui-ci, M. Xavier Dion, Mme Vve Bussièrre et la famille des malheureuses victimes. Attendant à la maison se trouvait une rallonge, ambrassée en brique, mais dont l'intérieur entièrement de bois et mal disposé offrait à l'élément destructeur une proie facile. Les flammes prirent naissance dans un tas de charbon, au second étage de cette rallonge d'où un escalier conduisait à la galerie du troisième étage sur laquelle se trouvaient les enfants. Mme Renaud était absente de la maison dont le second étage était aussi fermé par une porte à clef. Les enfants furent à l'abri de la mort par un feu de campagne; et les pauvres petites victimes de l'incendie étaient sous les soins de leur grand-mère, Mme Jacques Dion qui se tenait au rez-de-chaussée de la maison. Les enfants étaient donc seuls avec une autre fillelette de neuf ans, Marie-Ange Bussièrre, qui a réussi à se sauver, sur toute sa galerie qui n'était pour toute sa partie que l'escalier déjà mentionné conduisant à l'étage où les flammes ravageaient. Lorsqu'elle aperçut le feu, Mme Dion, avec les autres membres de la famille, s'efforça d'induire les enfants à se précipiter en bas de la galerie à laquelle les flammes s'attaquaient déjà avec une violence terrible mais les pauvres petits, affolés, ignoraient leurs cris et les malheureux parents qui l'implorèrent à leur porter secours mettaient un espoir en vain, bientôt tombèrent victimes des flammes sur la galerie qui devenait comme le reste de la maison, un brasier ardent. Mme Renaud revint peu après pour apprendre la mort de ses quatre enfants.

Seule la jeune Marie-Ange Bussièrre, âgée de 9 ans, fille de Madame Vve Alexandre Bussièrre, qui était avec les quatre victimes, réussit à grimper sur le toit de la rallonge que les flammes consumaient et à se sauver. Elle fut légèrement brûlée à la tête et au bras. La plus âgée des victimes qui avait sept ans, aurait pu échapper de la même façon, mais elle tenait dans ses bras sa petite soeur âgée de deux ans, Marie-Ange avec laquelle elle mourut plutôt que de l'abandonner.

L'anxiété des personnes qui s'efforçaient de porter secours aux enfants fit oublier, au premier moment, de donner l'alarme, de sorte que les pompiers furent prévus avec un peu de retard. L'alarme sonnée, les pompiers de la section de la basse-ville ne furent pas lents à accourir sur les lieux et sous la direction du sous-chef Talbot, s'attaquèrent à un brasier de proportions qui faisaient craindre une conflagration. A ce moment, de l'aveu des personnes qui se trouvaient là les enfants avaient péri et les flammes s'étaient propagées à tout l'intérieur de la rallonge toute de bois, où le feu trouvait une alimentation facile.

Les hommes de la brigade eurent en peu de temps, plusieurs jets en opération et employèrent tous leurs efforts pour éteindre le reste de la maison et les propriétés voisines tant de la rue Kirouac que de la rue Victoria, qui se trouvaient grandement menacées. En dépit d'un travail méthodique, les flammes gagnèrent la maison même de M. Dion et le communiqué aussi à celle de M. Théodore Genest, sur la rue Victoria, et à celle de Mme Vve Paré, sur la rue Kirouac, occupées toutes deux par trois familles qui n'ont sauvé qu'une partie de leur mobilier. Les occupants de la maison de M. Dion, qui comprennent quatre familles ont perdu tout ce qu'ils possédaient. Les pertes totales s'élèvent à \$6,000.

Les sinistrés sont: M. Dominique Renaud, boulanger. M. Jacques Dion, boucher, propriétaire de la maison où le feu s'est déclaré. Mme Vve Alexandre Bussièrre. M. Xavier Dion. M. Théodore Genest, propriétaire, 88, rue Victoria. M. Jos. Ginchereau, garde-moteur. Mme Vve Paré, propriétaire, rue Kirouac.

M. J.-B. Vaillancourt. M. J.-B. Plante.

On a retrouvé immédiatement après l'incendie, les quatre petits cadavres carbonisés des victimes. Un seul, celui du bébé de deux ans, a pu être identifié; les trois autres étaient méconnaissables et brûlés jusqu'aux os. Les ossements ont été recueillis et transportés sur ordre du coroner à la morgue où il y aura enquête. On ignore l'origine du feu que l'on est porté à attribuer à une défectuosité des fils électriques.

Il faut lire la chronique économique du NATIONALISTE, si vous voulez connaître les ressources matérielles de votre pays.

CLOCHES D'EGLISES DE LA CELEBRE FONDERIE PACCARD. Les fils de Georges Paccard, successeurs FONDEURS DE LA SAVOYARDE, 43,365 LBS. Plus de 700 cloches sont placées au Canada. Garantie de 10 ans Parfaite Harmonie. Sans retouche après la coulée. C. EMILE MORRISSETTE, Représentant Général #203 et 208 rue Latourelle, Québec. Z. O. TOURANGEAU, 358, Est rue Rachel, MONTREAL.

LES OUVRIERS M. HEBERT EST PRIS A PARTI. LA FEDERATION DES CLUBS OUVRIERS S'OPPOSE A CE QU'IL CONTINUE DE SIEGER AU BUREAU DES COMMISSAIRES. — UN PROJET DE FRANCHISE IDEAL. La question du tramway intéresse particulièrement les ouvriers et ceux-ci prétendent avoir leur mot à dire dans le règlement de cette question. La Fédération des clubs ouvriers de Montréal vient de communiquer aux journaux ainsi qu'à quelques corps publics, le bureau des commissaires, le conseil municipal, l'Association des Manufacturiers, le Board of Trade, la Chambre de Commerce, le Conseil des métiers et du travail, le Builders Exchange de construction, l'Association des marchands-détailliers, l'Association des citoyens, la Compagnie des tramways, etc. des copies d'un projet type qu'elle vient d'adopter: ce projet est l'octroi d'une nouvelle franchise à la compagnie des tramways. Ce projet n'a été adopté qu'après plusieurs mois d'étude et de discussion. Plusieurs clauses touchent à des points dont il n'avait été nullement question jusqu'à présent dans les autres projets; ainsi il est dit que les prix de transport devront être diminués ou augmentés suivant les profits réalisés par la compagnie; que la ville aura droit de contrôle sur les salaires des employés de la compagnie, etc. Voici d'ailleurs ce projet qui comporte onze articles: LE PROJET. 1.— La cité doit exercer un contrôle absolu sur la compagnie; 2.— Les compagnies subsidiaires doivent aussi être contrôlées par la cité; 3.— Le montant d'argent investi dans l'entreprise par la compagnie, autrement dit l'actif réel et physique de la compagnie, doit être bien déterminé par une évaluation soignée, faite par des experts; 4.— Le montant du dividende sur le capital investi doit être déterminé dans l'octroi de la franchise; 5.— Le montant du fonds de réserve doit être défini; 6.— Le fonds d'amortissement doit être fixé; 7.— Le pourcentage sur les recettes de la compagnie, payable à la Cité doit être entendu; 8.— Toutes les franchises détenues présentement et dans l'avenir dans les limites de la ville par la compagnie doivent être consolidées avec pouvoir d'expropriation à la fin du contrat; 9.— Le prix de passage doit être déterminé au moyen d'une échelle mobile diminuant ou augmentant les prix, suivant les profits réalisés, et ces prix doivent être ajustés tous les cinq ans; 10.— Dans toute nouvelle franchise pouvant intervenir entre la ville et la Cité des Tramways, il devra être prévu que la ville aura droit de contrôle sur les salaires des employés de la dite compagnie, et ce, dans le but de prévenir tous abus et de garantir aux salariés de la dite compagnie un paiement légitime et raisonnable de leur travail; 11.— La majorité des commissaires et des échevins s'étant engagés envers les électeurs lors des dernières élections à consulter le public sur la question au moyen d'un référendum, la question ne devra pas être réglée à moins que le référendum ait lieu. Suivent plusieurs résolutions concernant les salaires des employés, le commissaire Hébert, le renouvellement de la franchise et le projet Hébert. Les différents projets Hébert-Côté-Martin pour le renouvellement de la franchise en cours n'ont en aucune façon envisagé le premier point et la Fédération demande que toute nouvelle franchise à intervenir entre la ville et la compagnie des tramways devrait donner le droit à la ville de contrôler les salaires des employés de la compagnie de manière à éviter tous les abus et à permettre aux salariés de la compagnie de profiter d'un salaire raisonnable. Après avoir considéré que l'accusation de corruption portée contre le commissaire Hébert est de nature sérieuse et que dans ces conditions il ne peut plus jouir des prérogatives qui lui ont été octroyées par le peuple, la Fédération a résolu d'envoyer une requête au maire et aux autres commissaires les priant de prendre les mesures nécessaires pour que M. Hébert soit relevé de ses fonctions jusqu'à ce que les tribunaux aient statué sur son cas. Dans la dernière résolution, on examine les circonstances dans lesquelles a été adopté le projet Hébert, et la Fédération des clubs ouvriers municipaux décide d'adopter une vigoureuse attitude de protestation contre l'adoption arbitraire de ce projet, au bureau des commissaires. Il est aussi décidé qu'une demande pressante soit faite au conseil municipal de ne pas constater ce projet et de le tenir pour nul et non avenu, comme contraire à l'intérêt public.

J. E. CARREAU 13-15 et 19 Est rue Notre-Dame TEL. MAIN 427 - 428. Nous avons l'honneur d'inviter MM. les Congressistes et tout spécialement les membres du Clergé et des Communautés religieuses à visiter notre établissement. Nos magnifiques échantillons de marbre artificiel donnant une illusion complète de marbre véritable seront pour vous d'un très grand intérêt. Nous faisons de tout en marbre et en bois: autels, balustrades, chaires, bancs, confessionnaux, vestiaires, etc. Importation et fabrication d'ornements d'églises. Spécialités: Décorations pour fêtes et funérailles. Articles pour pèlerinages et missions.

MM. DU CLERGE HOMIER & LAVERGNE, PHOTOGRAPHES (Successeurs de Laprès & Lavergne) 360, RUE SAINT-DENIS, coin Ontario MONTREAL. Nous invitons tous spécialement les membres du Clergé qui ont besoin de photographies à venir se faire photographier à nos studios, où ils trouveront une grande variété de photographies à des prix les plus raisonnables.

LA SOCIETE PROTECTRICE DE FRAIS FUNERAIRES Entrep. en us de pompes funèbres, directeurs d'funérail s, embaumeurs. Assortiment complet d'articles funéraires: fleurs, crêpes, rubans, coiffes, cartes mortuaires, cercueils en fonte, en drap et vitrés, cercueils métalliques, etc. Magnifiques corbillards, voitures de luxe pour baptêmes, mariages, funérailles. Service irréprochable. Prix les plus bas. Entrepreneurs de Pompes funèbres, Directeurs de funérailles, Embaumeurs. J. O. LACROIX, PROP. 20 ans d'expérience. 114 EST RUE RACHEL Tél. S.-Louis 856

DOUZE SUR CINQ MILLE LES CURIEUX SONT PLUS NOMBREUX QUE LES RECUES A L'ASSEMBLEE DU PARC LAFONTAINE.—ME MARECHAL DONNE L'APPUI DE SA PAROLE. L'assemblée d'hier soir, au parc Lafontaine pour favoriser le recrutement du 60e bataillon, a eu un plein succès. Sur les cinq mille personnes présentes, à peine 23 se présentèrent; douze seulement furent enrôlés. Une foule nombreuse venue plutôt pour écouter la musique et aussi les orateurs, en curieux, se tenait groupée autour de l'estrade. Le major Donohoe présidait l'assemblée. Le lieutenant-colonel Ham fut le premier orateur; il dit que s'il pouvait prendre 20 ans de sa vie et les donner à ses petits-fils, il y aurait deux nouvelles recrues pour le 60e bataillon. Depuis la part qu'ont prise les Canadiens à la guerre sud-africaine et à celle-ci, le nom du Canada est respecté dans l'univers entier. Ceux qui ne peuvent pas partir doivent faire leur devoir chez eux. Nous devons aider à l'enrôlement pour que le Canada envoie beaucoup plus d'hommes combattre pour la civilisation que tout autre colonie anglaise. M. George C. Montgomery, l'orateur suivant tenta d'établir que les Canadiens en s'enrôlant combattent autant pour les intérêts du Canada que pour ceux de l'Empire. Il cite la demande de l'Allemagne d'avoir "une place sous le soleil" et dit que cela signifie qu'une fois les Allemands vainqueurs leur drapeau flotterait sur tout le Canada. "C'est une honte de penser que dans plusieurs régiments canadiens, 50% des hommes sont mariés. Les jeunes gens doivent se rendre compte de leurs responsabilités sans quoi, tôt ou tard, la conscription viendra et alors vous devrez marcher, que vous le vouliez ou non." M. L. T. Marelchal remarqua que le 14 juillet était la fête nationale des Français, et qu'il était tout seyant qu'un citoyen du Canada de langue française, prêche le recrutement pour l'Angleterre, qui combat actuellement aux côtés de la France contre le militarisme allemand.

LA MAISON DUPUIS FRERES LIMITEE ET LE CONGRES DES PRETRES-ADORATEURS. La maison Dupuis Frères, Limitée, a certainement fait sa quotepart afin de rendre ce Congrès intéressant et agréable aux membres du clergé ainsi qu'aux laïcs, de passage à Montréal, durant ces jours de fêtes religieuses. Le magasin a mis son bureau d'information à la disposition des visiteurs pour tous renseignements en ce qui regarde l'horaire des différents offices de chemin de fer, maisons de pension, etc. Les visiteurs peuvent aussi déposer gratuitement leurs valises et paquets à ce bureau. Des milliers de promeneurs s'arrêteront pour admirer une riche variété d'artemement décoré d'ornements d'église. Au milieu de ce magnifique étalage ressortent deux très jolies pancartes, l'une souhaitant la bienvenue aux visiteurs du Congrès, l'autre mentionnant le fait que cette marchandise a gracieusement été prêtée par la Maison Robitaille, Desmarais, Liée. La Maison Dupuis Frères, Limitée, mérite certainement des félicitations dans cette circonstance pour son esprit d'initiative et d'activité. réc

A L'OCCASION DES FÊTES DU CONGRÈS des Prêtres-Adorateurs du T. S.-Sacrament La Maison HENRI PERDRIAU, LIMITÉE invite cordialement ces Messieurs du clergé, à venir visiter son atelier de fabrication de vitraux d'art pour les églises, sis au No 121, Ouest de la rue Saint-Viateur Ces Messieurs pourront voir, en voie d'exécution, les vitraux de la chapelle des Pères du T. S.-Sacrament, ceux de la nouvelle cathédrale de Chicoutimi et plusieurs autres.

GRANDE VENTE de MI-JUILLET

Vendredi, le 16 Juillet

ET LES JOURS SUIVANTS

Marchandises Lavables

Nous avons l'assortiment le plus complet en fait de tissus lavables à des prix excessivement bas.

50 pièces de Crêpon Ratine. **19c**
Valant 35c, pour

100 pièces de Guingan ou Guillaume, (comme vous voudrez) toutes les couleurs. **8c**
Valant 12½c, pour

1,500 verges de mousseline, couleurs. **7½c**
Valant 15c, pour

100 pièces de fil à chemises, couleurs assorties. **20c**
Valant 35c, pour

75 pièces de Galatea de couleurs. **14c**
Valant 19c, pour

50 pièces de Galatea de couleurs. **20c**
Valant 35c, pour

200 pièces de Mousseline blanche à tabliers. **6½c**
Valant 10c, pour

Un beau lot de duck de couleurs. **10c**
Valant 15c, pour

Dentelle ! Dentelle !

500 pièces de dentelles assorties de largeurs. **5c**
Valant de 8c à 10c, pour

1,000 verges de dentelle de fil et Valenciennaise. **2½c**
Valant de 4c à 8c, pour

Broderie ! Broderie !

Nous nous sommes faits une réputation indiscutable avec notre choix toujours immense dans les broderies, les différents lots offerts durant cette vente, ne le cèdent en rien aux précédents.

1000 verges de broderie, 5 à 8 pouces de large, bonne qualité. **5c**
Valant 10c, pour

5,000 verges de broderie de 7 à 15 pouces. **7½c**
Valant 15c, pour

8,000 verges de broderie, 18 pouces de large, pour cache-corsets. **15c**
Valant 25c, pour

2,000 verges de broderie, 25 pouces de large, pour robes, qualité très fine. **25c**
Valant 50c, pour

3,000 verges de broderie, pour robes, 45 pouces de large. **39c**
Valant \$1.00, pour

Capelines

3 douzaines de Capelines de mousseline pour bébés. **19c**
Valant 25c, pour

La balance de nos capelines en paille, crin et soie, pour être sacrifiées à **25%** d'escompte.

MERCERIES

Ce rayon, comme toujours, vous offre des occasions incontestables; vous êtes certains d'y trouver satisfaction.

Chemises

20 douzaines de chemises en duck bleu et blanc. **39c**
Valeur de 65c, réduit à

1 lot de chemises "Négligée", grandeurs 14 à 17. **79c**
Valeur de \$1.25, pour

Mouchoirs

50 douzaines de mouchoirs en toile. **15c**
Valeur de 25c, réduit à

Sweaters [Chandails]

La balance de nos sweaters en coton blanc, pour hommes et garçons, sacrifiés à **10c**

Balance de nos sweaters en laine bleu-marine et noire, pour hommes et garçons. Réduits à **25c**

Blouses pour Garçons

1 Lot de blouses pour garçons, pratiquement pour rien **39c**

Sous-vêtements

10 douzaines de corps blancs, pas de manches, pour hommes. **19c**
Valeur de 35c, réduit à

10 douzaines de caleçons courts, pour hommes. **19c**
Valeur de 35c, réduit à

Bretelles

1 lot de bretelles pour hommes. Réduit à **19c**

Un autre lot réduit à **25c**

Cols ! Cols !

1 lot de col assortis de couleurs. **29c**
Valeur de 50c, réduit à

Ruban ! Ruban !

1 lot de rubans, toutes les couleurs. **5c**
Valant de 8c à 10c, pour

100 pièces de rubans, couleurs assorties. **7½c**
Valant 12½c, pour

Collets de Fantaisie

10 douzaines de collets de fantaisie. **19c**
Valeur de 25c, réduit à

Notre Grande Vente de Mi-Juillet Battra son Plein.

Cette vente sera unique dans son genre et dépassera tout ce que vous pouvez imaginer en fait de réductions réelles et extraordinaires.

Tous nos efforts ont été concentrés vers un seul but: Celui d'éclipser nos records passés, si vous considérez les valeurs offertes durant cette vente, vous admettez avec nous que nous avons atteint notre but. Jamais nos prix n'ont été aussi bas.

Heureux seront ceux qui profiteront de ces chances exceptionnelles, car elles ne se présenteront jamais. Heureux seront ceux qui visiteront notre magasin durant ces jours de rabais; mais bien plus heureux ceux qui ne laisseront pas échapper cette occasion de réaliser des économies.

Faites aux autres ce que vous voudriez que l'on fit à vous-mêmes, c'est-à-dire dites à vos parents et à vos amis que cette vente commence le 16 courant pour se continuer les jours suivants. Il y aura aubaines pour tous.

Examinez chaque item cité ici, comparez nos prix et vous jugerez de la véracité de nos allégations. Nos marchandises, malgré la modicité de nos prix, sont toujours de qualité supérieure. Vous avez toujours plus que la valeur de votre argent.

L'heureux mortel qui bénéficiera de ces avantages précieux, se rappellera toujours ces économies incroyables et ne regrettera jamais d'avoir pris sa part.

Chaque rayon a quelque chose qui saura vous intéresser au plus haut degré.

Notre motto et notre principe seront, comme par le passé: Toujours, jamais. Satisfaction toujours, déception jamais.

Donc, en foule vendredi, le 16 juillet, et les jours consécutifs, chez :: :: ::

Blouses ! Blouses !

25 douzaines de blouses pour dames. Réduit à **25c**

20 douzaines de blouses en lawn blanc, grandeurs 34 à 42. **49c**
Valant \$1.25, pour

Robes ! Robes !

30 douzaines de robes de couleurs pour fillettes. Régulier \$1.00, notre prix **59c**

50 douzaines de robes de fillettes, de 8 à 16 ans. Rég. \$1.25 à \$2.00, notre prix **79c**

Toute personne bien avisée se fera un devoir de bénéficier de ces valeurs sans pareille.

Camisoles

25 douzaines de camisoles d'été pour dames. Valeur de 10c réduit à **10c**

Garnitures de Maisons

Notre rayon de garnitures de maisons occupe une place prépondérante, car nous avons n'importe quel article dans ces lignes.

Rideaux ! Rideaux !

20 pièces de Net à Rideaux, écri, 45 à 58 pouces de large. Régulier 25c, notre prix **12½c**

1,000 échantillons de rideaux en Net Nottingham, blanc et écri. Pour cette vente, chacun **39c**

100 paires de rideau en Net blanc et écri, 48 x 2½ verges. Valant jusqu'à \$2.00, réduit à **98c**

100 stores (blinds), à châssis, crème seulement, grandeurs 37 par 72 pouces. Spécial **19c**

TOILE

10 pièces de toile à nappe blanche, finie satin. Régulier 65c, notre prix **49c**

100 douzaines de serviettes en toile blanche, pas de frange. Rég. 50c, notre prix, la paire **25c**

COTON

3 balles de coton jaune, 35 pouces de large. Régulier 15c, notre prix **10c**

2,000 verges de coton blanc, 36 pouces. Régulier 12½c, notre prix **10c**

200 pièces de coton blanc, par pièce de 10 verges, pour cette vente, **95c** la pièce.

5 pièces coton à drap, fini toile, 92 pouces de large. Régulier 65c, notre prix **39c**

Etoffes à Robes

Le fait est maintenant admis que nous avons le choix le plus varié dans les étoffes à robes et dans les soies; c'est ici la vraie place pour acheter votre nouvelle toilette.

800 verges de Ratine assortie de couleurs, pour robes d'été. **25c**
Valant 50c, pour

15 pièces de serge tout laine, noire et bleu-marine. **59c**
Valeur de 75c, pour

10 pièces de Bengaline tout laine, noire seulement, 42 pouces de large. **85c**
Valant \$1.25, pour

10 pièces de tweed de fantaisie pour manteaux d'été. **49c**
Valant \$1.50, pour

1 lot de coupons d'étoffes à robes, couleurs assorties. Valeur \$1.00 à \$1.50, réduit à **59c**

15 pièces d'étoffes de fantaisie, laine et soie, pour blouses et robes. **39c**
Valant 75c, pour

Soies ! Soies !

3,000 verges de soie Japonaise, couleurs assorties. Régulier 25c, notre prix **15c**

1,500 verges de soie Duchesse, de fantaisie, 34 pouces de large, couleurs les plus variées. Régulier 59c, notre prix **39c**

5 pièces de soie Messaline, 36 pouces très pesante. **63c**
Régulier \$1.00, pour

5 pièces de soie Charmeuse noire, 36 pouces de large. **\$1.10**
Valeur de \$2.25, réduit à

20 pièces de soie Duchesse, pour robes, 36 pouces de largeur, assorties de couleurs. Valeur de \$1.50, pour **\$1.10**

Bas, Chaussettes

15 douzaines de chaussons pour enfants, assorties de couleurs. **15c**
Valant 25c, pour

50 douzaines de bas échantillons pour dames, assortis de couleurs. **10c**
Valant de 19c à 35c. Notre prix

15 douzaines de bas de fil et soie pour dames. Couleurs assorties. **35c**
Valant 50c, pour

Gants ! Gants !

10 douzaines de gants de dentelle, noirs, longs. **15c**
Valeur de 35c, pour

5 douzaines de gants noirs en net de soie, long. **25c**
Valant 50c, pour

Spécial

500 pièces de Charmeuse, couleurs assorties. Valant 25c, pour

12½c

Spécial

35 douzaines de corsets, grandeur 28 à 30. Valeur de \$1.25, réduit à

69c

TEL. ST. LOUIS 3460

L. N. Messier
MARCHAND DE NOUVEAUTES

847-849-851 AVE. MONT-ROYAL EST, MONTREAL.

Spécial

Vendredi de 2 à 4 heures P. M.

Couvrepieds blancs, 12 quarts. Régulier \$1.75, notre prix

98c

Spécial

25 douzaines d'habits pour enfants, bleu-marine, et blanc, de 3 à 5 ans. Valeur 35c, pour

19c

ANGLETERRE
RESISTANCE
DES MINEURS

MALGRE LES MENACES DU GOUVERNEMENT, UN TRES GRAND NOMBRE SE PREPARENT A ABANDONNER LE TRAVAIL. — ON ADMET LA GRAVITE DE LA SITUATION.

Londres, 15. — La division régnante parmi les mineurs des Galles, et l'on s'attend à ce que plusieurs des mineurs des Galles du sud cessent de travailler aujourd'hui, en dépit de la décision qu'a prise le gouvernement d'appliquer le bill des munitions dans la région minière. Cette loi impose de fortes amendes à tous les travailleurs qui retardent le ravitaillement en se mettant en grève. Comme la marine ne peut se passer de charbon, le gouvernement est déterminé à ne pas souffrir de délai.

Les chefs de la fédération des mineurs du Royaume-Uni s'en rendent compte et engage les hommes à continuer leur travail. Mais hier à la majorité absolue des votants, l'exécutif de l'union des Galles du sud a rejeté une proposition recommandant la continuation du travail jusqu'à la conclusion d'un accord.

Les derniers événements semblent révéler un moyen de résoudre le problème. On mande de Cardiff que M. Runciman, président du Board of Trade, a accédé à la requête faite par le comité exécutif des mineurs touchant la reprise des pourparlers au point où ils furent interrompus. Le comité pourra ainsi se réunir aujourd'hui dans l'espoir d'en venir à une entente.

Des rapports reçus des mines indiquent qu'un grand nombre d'hommes ont résolu d'abandonner l'ouvrage, surtout dans la région de Rhondda, de Merthyr et d'Aberdare, où les non-syndiqués sont nombreux et pas plus pacifiques que les unionistes. Les mineurs de Merthyr ont unanimement décidé de ne pas retourner à l'ouvrage aujourd'hui et ont délégué des délégués à la conférence de Cardiff.

On ne croit pas toutefois que la grève dure longtemps, vu qu'il y a de la division parmi les hommes eux-mêmes, et que l'Union des Galles du Sud n'a pas les fonds pour soutenir un conflit de longue durée. La Fédération des Mineurs du Royaume-Uni, après sa recommandation, n'aidera probablement pas les mineurs. Il est également possible que le gouvernement utilise les mineurs qui se sont enrôlés dans l'armée et qui n'ont pas encore quitté le pays.

La presse de tous les partis semble approuver unanimement l'attitude que prend le gouvernement en appliquant la loi des munitions dans les charbonnages des Galles du Sud. On reconnaît la gravité de la situation, mais on opine généralement que le cabinet doit faire précéder son autorité coûte que coûte.

M. ALFONSO COSTA N'EST PAS MORT

Paris, 15. — Le consulat portugais a reçu hier, ici, une dépêche du ministre des affaires étrangères, à Lisbonne, niant la nouvelle répandue hier, de la mort du docteur Alfonso Costa, coryphée des démocrates dans la capitale portugaise. La dépêche dit au contraire, comme une autre issue de Havas, que son état est des plus encourageants et qu'il s'est remis à son régime normal.

SIR EDWARD GREY SE PORTE MIEUX

Londres, 15.—Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, a assisté aujourd'hui à la première réunion du cabinet depuis que son médecin oculiste lui a conseillé de se reposer. Les gens qui ont vu le secrétaire des Affaires étrangères depuis son retour à Londres disent qu'il semble très bien portant; il porte encore cependant ses verres fumés. Il passa ses vacances forcées à faire du cyclisme et de la pêche.

Eau Purgative RIGA

GUERIT RUUME, MAUVAISE DIGESTION, CONSTIPATION. Est employée dans les hôpitaux et établissements scolaires. Peut être donnée aux enfants sans danger. EN VENTE PARTOUT

FRANCE
LES BOCHES REPOUSSES

PARIS AFFIRME EN DEPIT DES DENEGATIONS ALLEMANDES, QUE LE KRONPRINZ A ETE REPOUSSE DANS L'ARGONNE. — DISCOURS PLEIN D'ESPOIR DE M. POINCARÉ.

Londres, 15. — Suivant le bulletin français d'hier soir, l'attaque commencée par l'armée du kronprinz dans l'Argonne a rencontré plus qu'un échec. Les Français prétendent qu'ils ont livré une contre-attaque et ont pris pied dans les premières tranchées allemandes à quelques endroits, et se sont enparés aussi du Bois Beaurain, entre Marie-Thérèse et Haute-Chevau-chée.

D'autre part, le communiqué officiel allemand soutient que l'attaque de l'armée du kronprinz a été couronnée d'un succès complet, allant jusqu'à dire qu'elle a fait environ 3,000 prisonniers. Voilà le second succès attribué au kronprinz dans l'Argonne depuis quelques semaines, mais aujourd'hui comme la première fois, les 2 quartiers-généraux se contredisent.

En Belgique, l'ennemi a bombardé Furnes et Oost-Dunkerque, au sud-ouest de Nieuport et il a vainement tenté de sortir de ses tranchées à Souchez. A Arras, le bombardement a particulièrement fait souffrir le quartier dans lequel se trouve la cathédrale. Dans la vallée de l'Aisne, la canonnade a été particulièrement violente. Les aviateurs français ont endommagé sérieusement, mardi, la gare de Libercourt, et 20 aéroplanes ont lancé 84 projectiles.

FILLETTE ECRASEE SUR UN CAMION

En jouant hier matin près de la demeure de ses parents, 344, rue Drolet, Lucy Fournier, âgée de 7 ans, s'est jetée en courant devant un camion. Elle a été frappée violemment et une des roues lui a passé sur la jambe droite. Elle a été transportée à l'hôpital Victoria. La jambe a été complètement écrasée et une amputation a été jugée nécessaire.

La petite victime prenait du mieux, hier soir.

COLLISION ENTRE VOITURE ET AUTO

Une voiture conduite par Pierre Martineau, un garçon livreur, âgé de 17 ans, demeurant 2145, rue S.-André, est venue en collision hier soir vers 6 heures avec une automobile au coin des rues Villeneuve et S.-Hubert.

Martineau a été violemment précipité sur le pavé. Il a été transporté dans un état inconscient à l'hôpital Victoria. On craignait d'abord une fracture du crâne, mais on s'aperçut que tous les os étaient intacts.

LES FRANÇAIS SONT CERTAINS DE VAINCRE, DIT M. POINCARÉ

Paris, 15. — M. Poincaré au cours de son discours prononcé hier lors de la translation à l'hôtel des Invalides a esquissé de grands traits les événements qui ont conduit à la guerre. Il trouve partout le désir de l'Allemagne et de l'Autriche de la provoquer. Il a fait allusion aux traités solennels déchirés, à la barbare terroirisation des non-combattants, et à la science déshonorée au service de la sauvagerie. Se tournant vers les ministres, il leur a dit que dans leur conscience ils savent qu'ils n'ont rien négligé pour éviter le conflit. Les Français sont les innocents victimes de la plus brutale agression; ils ne remettront l'épée au fourreau qu'après avoir vengé leurs morts et lorsque la commune victoire des Alliés permettra de réparer ses ruines, de rétablir l'intégrité et de prévenir le retour périodique des provocations.

Les Français veulent vaincre. Ils sont certains de vaincre. Ce n'est pas pour une paix précaire, une trêve éphémère entre une guerre courée et une autre plus terrible que la France s'est levée dans un ardent enthousiasme, aux accents virils de la Marseillaise.

BREVIAIRES

Un choix varié, à la Librairie GRANGER FRERES LIMITEE.



MAGIC BAKING POWDER PAS DALUN FAITE EN CANADA

ON HONORE M. BORDEN

LE PREMIER MINISTRE EST ADMIS A UNE SEANCE DU CABINET ANGLAIS. — IL CONFERE AUSSI AVEC LE WAR OFFICE ET L'AMIRAUITE.

Londres, 15.—M. Borden, premier ministre du Canada, a demandé de M. Asquith, assisté hier, à une réunion du cabinet. Il s'est aussi rendu au "War Office" et l'on a conféré au sujet de produits que le Canada peut fournir pour fins de guerre. La conférence se continuera probablement aujourd'hui ou demain. Le premier ministre a trouvé dans les autorités du "War Office" des hommes très désireux d'aider au Canada tout ce qu'ils pourront s'y procurer.

Une consultation à l'Amirauté a eu une partie de la journée bien remplie de M. Borden, des mesures effectives relatives au transport des marchandises dans le nord de l'Atlantique et dans le Pacifique constituant le principal sujet de la discussion. Il paraît entendu que cette question sera traitée dans un mémoire, dans lequel on exposera par le menu la situation à laquelle il faut remédier. M. Borden, qu'accompagnent M. Peasey, Haut-Commissaire, et M. R. B. Bennett, député canadien, ont fait ressortir les besoins d'échanges entre les îles britanniques et le Canada.

UN PRECEDENT SIGNIFICATIF, DIT LE "DAILY CHRONICLE"

Londres, 15.—Le "Daily Chronicle" écrit aujourd'hui: "Sur invitation de M. Asquith, M. Borden a assisté, hier, à la réunion du cabinet. Voilà la première fois qu'un ministre des colonies prend part aux délibérations du ministère anglais. Le précédent est gros de sens au point de vue de sa portée sur les relations impériales. C'est un indice que la guerre ne laissera pas subsister dans sa forme actuelle la flaque organisation de l'empire britannique, bien que la tendance et le caractère du changement puissent différer beaucoup de ce que pour qu'il les impérialistes anglais s'agitaient un jour. La constitution des dominions en tant que pays distincts sera pleinement reconnue, et en même temps, le lien impérial est plus défini.

Oui, la présence de M. Borden à la réunion du cabinet d'hier est simplement l'extension de la pratique de "consultation impériale" qui a graduellement évolué depuis la naissance de ce pays.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 15.—Dans les trois dernières listes des hors de combat émancipés du ministère de la milice, quatorze soldats canadiens figurent au nombre des morts, pendant que seize autres sont dits prisonniers en Allemagne. Les noms de deux blessés montrealais et d'un mort à la suite de ses blessures sont à relever.

Voici l'énumération: 1er bataillon Blessés: James May, 29 Visitation, Montréal. Angus Laforce, sans adresse précise, Montréal. 13ème bataillon A succombé à ses blessures: Edward J. McNulty, 205 avenue Addington, Notre-Dame de Grâce, Montréal (5 mai). 5ème bataillon Blessé: Fred. Bélanger, Rimouski, P.Q.

UN TARIF INSTABLE

L'ENQUETE SUR LES FOURNITURES MILITAIRES INDIQUE QUE LES PRIX DES CAMIONS AUTOMOBILES CHANGEAIENT SUIVANT LES CIRCONSTANCES. — M. RUSSELL SUR LA SELLETTE.

Ottawa, 14. — Sir Charles Pierce Davidson a demandé à M. T. A. Russell, à l'enquête sur les fournitures militaires, pourquoi quand il agissait comme acheteur pour le compte du ministère de la Milice, il n'a pas résilié son contrat avec sa propre compagnie afin d'acquiescer à meilleur marché des waggonnets remorqués par camions automobiles. M. Russell avait commandé à la campagne d'automobiles qui porte son nom ces waggonnets à \$1,000 l'un quand il reçut une offre d'une autre compagnie qui les voulait céder au gouvernement à \$200 de moins que la compagnie Russell. Le témoin répond que sa compagnie avait déjà payé ces "traileurs" qu'elle avait commandés à la Detroit Trailer Company.

La commission est occupée, hier, d'une foule de choses. On a dit que M. Russell avait, quelque temps après sa nomination comme agent d'achats du gouvernement, induit la Geoffrey Motor Car Company, firme américaine, à transférer son agence canadienne de l'Ontario Motor Car Company, de Toronto, à la firme Russell et qu'il avait acheté ensuite par l'entremise de cette agence des camions de la compagnie Geoffrey.

M. Russell a expliqué qu'il avait négocié ce transfert entre le temps où il avait terminé ses premiers achats et ceux où il avait été désigné pour faire les seconds de sorte qu'il était à ce moment agent libre. On s'est occupé aussi de la vente au gouvernement par M. Acason, ancien président de la Gramm Motor Company, de Walkerville, de deux waggonnets de remorque de a Detroit Trailer Company. On demande au témoin Russell s'il n'est pas intervenu pour empêcher la compagnie de Detroit de vendre ces waggonnets directement au gouvernement et si à cause de cela leur achat n'a pas coûté beaucoup plus cher au pays. On veut savoir aussi s'il n'a pas mis dans cette transaction \$400 dans sa poche. Il nie cette dernière partie de la question bien que la preuve établisse qu'il a payé les waggonnets \$765 l'un et qu'il les a revendus au gouvernement \$1,100 chacun.

On s'occupe ensuite de l'achat de l'avoine par M. James McDonnell, de Montréal, un établit que ses prix ont été très raisonnables et ses bénéfices peu considérables. L'Auditeur Général a expliqué que ses objections portaient surtout sur le fait que l'on n'avait pas demandé des soumissions publiques pour les fournitures d'avoine. On a invité privément quelques personnes à soumissionner, mais dans certains cas ces personnes ont acheté d'autres qui n'avaient pas été invitées de sorte qu'il y avait deux profits à ajouter au prix.

Il est même arrivé que l'on a demandé des soumissions à des personnes qui n'étaient pas dans le commerce. C'est exact, a dit M. Thompson, car on a demandé de soumissionner à M. R. A. Pringle, avocat, C.R., d'Ottawa.

W. H. Dwyer, d'Ottawa, dépose qu'il a vendu 6,000 minots d'avoine à George Sparks & Sons, de Vers, Ont., qui les ont revendus au gouvernement. Il dit que Sparks lui a payé 67c et a revendu le même prix au gouvernement. Il n'a fait, d'ailleurs, que passer la commande à son frère, H. D. Dwyer, de Montréal.

Il n'avait pas été spécifié qu'on demandait de l'avoine de l'Ouest, et il a considéré que l'avoine d'Ontario valait autant. Il ne croit pas qu'on aurait pu acheter cette avoine à 10c de moins comme l'a prétendu Sparks.

M. J. O. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière, dépose au sujet du prix de l'avoine l'automne dernier. Peu de temps après le commencement de la guerre, 560,000 minots d'avoine ont été réquisitionnés à Fort William à 47 3-10 cents. Le 24 août, l'avoine coûtait 75c le minot, le gouvernement en a acheté 57,000 minots, à ce prix.

Un M. C. E. Frost, de Montréal, pharmacien et fabricant est venu se plaindre qu'il avait soumissionné plusieurs fois et n'avait jamais obtenu de commandes. M. H. W. Brown, le directeur des contrats, démontre que les prix de M. Frost étaient plus élevés que les autres et c'est pour cela qu'il n'a pas eu de commandes.

Advertisement for Dupuis Frères, Limited, featuring an invitation to a special meeting for priests and a list of clothing items for sale.

Advertisement for clothing items, including hats, coats, and dresses, with prices and descriptions.

Advertisement for a special sale of coats for Friday, with prices and descriptions.

Advertisement for boys' clothing, including suits and shirts, with prices and descriptions.

Advertisement for men's clothing, including suits, shirts, and ties, with prices and descriptions.

Advertisement for Dupuis Frères, Limited, featuring a list of clothing items and prices.

LE CHEMIN DE ROSELANDE
Par Henry Bordeaux
(Suite).
—Comme Jean hier soir... C'est impossible, ne me demandez pas cela... Il étouffe souvent?
—Ça se rapproche.
—Ah! mon pauvre ami, je vous plains!
—Il est perdu. Je le pensais bien.
—Pas forcément. C'est une question d'heures... et de chance. On peut encore essayer des injections de sérum, et, en cas d'asphyxie, la trachéotomie ou le tubage.
Le paysan résuma d'une phrase ce débat:
—Vous ne pouvez rien pour le vôtre. Vous pouvez quelque chose pour le mien.
Le Dr Brunoy le fixa avec des yeux épouvantés, puis il répondit fermement:
—Attendez-moi. Je vais avec vous.
Il rentra dans la chambre. L'enfant soufflait à peine; il était déjà si pâle qu'il semblait n'avoir plus une goutte de sang.
—Ecoute, Eliennette. Il faut lui faire respirer cette fiole de temps à autre. C'est tout.
—Pourquoi dis-tu cela?
—Parce que je pars.
—Toi, cette nuit?
—Le petit Rivaz est en train de mourir à Roselande. Peut-être arriverai-je à temps.
—Et le nôtre?
—La vie du nôtre n'est plus dans la main des hommes. Tu peux le soigner comme moi.
—Ne nous quitte pas.
—Je le dois.
Elle se redressa au bord du lit, comme une louve défend sa portée:
—Tu n'aimes pas ton fils Tu n'aimes pas ta femme. Va-t'en!
—Mon amie, protesta-t-il avec douleur.
Ainsi incompris, il se pencha sur l'enfant, sentit la joue encore chau-

Nouveau feuilleton
LE DEVOIR
Commencera le SAMEDI, 17 juillet
La publication d'un nouveau feuilleton qui continuera dignement la série de ceux qu'il a déjà donnés
D'ici là, il publiera une couple de nouvelles d'un vif intérêt
—Tout de suite
—C'est que la mule est fatiguée. Rassuré sur l'enfant, l'homme songeait naturellement à sa bête. Emu tout de même, il chercha une pièce d'or qu'il gardait en réserve et voulut la donner au médecin. A son grand étonnement, celui-ci refusa:
—Non, mon ami. Personne ne pourrait me payer mon voyage de cette nuit.
Le retour fut silencieux comme l'aller. Seulement sur la route, le traineau rencontra de nombreux groupes qui cheminaient avec des lanternes. La forêt s'éclairait çà et là de petites lumières. C'étaient les paysans des hameaux environnants qui se rendaient à la messe de minuit. Il y en avait qui chantaient en chœur de vieux noëls:
—Il est né, le divin Enfant,
Jouez, hautbois; résonnez, musettes.
Et quand ils croisèrent le traineau, ils criaient joyeusement:
—Bon Noël!
Le Dr Brunoy ne répondait rien, et Rivaz, qui avait le cœur en fête, n'osait rien répondre.
Au carrefour de Roselande et d'Arèche, près de Beaufort, leurs lanternes firent surgir de l'ombre un grand Christ douloureux, dont le corps nu, sous la neige qui tombait, semblait crispé de froid. Il est né, le divin Enfant, se souvint avec précision le docteur.
Mais depuis le départ de Roselande, il cherchait sa douleur, sa révolte, et ne les trouvait plus intactes. Un sentiment inconnu de paix, de douceur, de sérénité, s'était emparé de lui, l'occupait tout entier. Il ne pensait qu'à son petit Jean qu'il ne reverrait plus avec la flamme de la vie dans les yeux; et il s'étonnait d'y penser sans amertume. Que serait-ce de son existence passée si le petit Jean n'avait jamais existé, lui qui en demeurait la meilleure part? Et il acceptait sa douleur sans l'envier, sans l'agrandir par la révolte et la rébellion. Il la recevait dans sa simplicité naturelle. Ainsi accueillie, elle cessait d'être un désespoir; elle n'était plus insupportable.
Quand il rentra dans sa maison, il trouva sa femme abîmée sur le lit ou, d'un coup d'oeil, il vit la mort. Avec bonté, mais avec autorité, il la releva:
—Etiennette... ma chérie... dit-il.
—Tu n'étais pas là, dit-elle entre deux sanglots.
Mais elle le regarda, surprise de sa tranquillité. Puis, subjuguée, elle vint s'opposer à lui, avec l'intuition qu'elle y trouverait la force qui lui manquait, le courage de vivre et peut-être d'aimer encore la vie.
Et voilà ce que le Dr Brunoy trouva sur le chemin de Roselande en revenant de faire son devoir.
Henry BORDEAUX.

LA VIE SPORTIVE

UNE DURE BESOGNE POUR LE NATIONAL

LES JOUEURS DE NOTRE ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DEVRONT SE DEPENDRE SANS COMPTER POUR VAINCRE LES EQUIPIERS DE CORNWALL. — LALONDE ALIGNERA SES MEILLEURS HOMMES.

Les optimistes qui prédisent une victoire facile pour le National samedi prochain contre les Cornwall oublient sans doute que le club de Factory-Town est de ceux qui causent des surprises. Ingrétable à ceux qui présumant trop de leurs forces. Newsy Lalonde qui a fait ses débuts dans la petite ville manufacturière est bien au fait de la chose, aussi a-t-il contraint ses coéquipiers à se maintenir en pleine forme pour la partie de samedi prochain à Maisonneuve. L'orgueil local est bien développé à Cornwall de sorte qu'il faut s'attendre à la présence de quelques vétérans sur le club des visiteurs afin de pouvoir, si possible administrer une défaite inattendue au National. Les partisans des Montréal comptent sur un tel échec pour permettre à leur club de tenir tête au National dans des joutes de retour à la fin de la saison. Les Cornwall se sont beaucoup renforcés depuis leur dernière apparition à Maisonneuve et la joute de samedi prochain sera de celles qui fournissent des émotions du premier coup de sifflet de l'arbitre à la fin du jeu réglementaire. Qu'il soit dit en passant que le National ne prendra aucune chance et alignera son équipe la plus forte.

Le National, que les amateurs locaux ont si bien encouragé, la semaine dernière, fait de nouveau appel au patriotisme de ses partisans et il ne faut aucun doute que tous les fervents du sport national canadien seront à Maisonneuve samedi pour encourager les nôtres à la victoire.

NOS SEMI-PROFFESIONNELS SUR LA VOIE DU SUCCES

LEURS DEUX PARTIES DE DIMANCHE, A DELORMIER, SERONT DE TOUTE BEAUTE. — STAR VS STRACHAN. — CAUGHNAWAGA VS MASCOTTE.

Les amateurs seront fortement impressionnés, dimanche prochain, par la sensation, dont sera marquée incontestablement le double-header du 18 juillet.

Rien n'a été ménagé pour faire de cette séance un succès prodigieux, qui n'a pas encore été surpassé jusqu'ici.

Les nombreux succès, remportés par la ligue du président Strachan dans le passé seront éclipsés par la séance de dimanche prochain, qui mettra aux prises des clubs comme les Stars et les Strachans; les Caughnawaga et les Mascottes.

La première joute va aligner sur le champ deux équipes bien balancées, et la victoire devrait être l'objet d'une vive contestation. Les Stars seront renforcés du fameux lanceur "Bob Clarke", des Worcester, de la ligue de la Nouvelle-Angleterre, et de "Tip" Archambault, l'un des meilleurs catchers de la province. Les Strachans feront un effort inouï pour vaincre, parce qu'ils sont exécuté avec le National et les Mascottes sur la première place, et qu'en triomphant des Stars, dimanche ils prendront la tête de la ligue.

La seconde partie en présentant les Caughnawaga contre les Mascottes, assure aux amateurs une brillante exhibition de base-ball, bien susceptible de faire croire qu'on assiste à un match de professionnels.

Les Indiens présenteront un alignement très fort pour la circonstance, et leur fameux lanceur Malcolm s'efforcera de tenir les rudes "sluggers" de Percy Reid à quelques hits. Y réussira-t-il? That's the question...

LA REUNION DE MAISONNEUVE

ELLE COMMENCERA LE 21 JUILLET. — DES BELLES EPREUVES AU PROGRAMME.

La date d'ouverture du premier meeting du "Maisonneuve Driving Club" a été définitivement fixée au 21 juillet. Le gérant Murray a pris cette décision afin de permettre aux nombreux turfmen qui sont actuellement à l'île Grosbois de transférer leurs chevaux à Maisonneuve et de leur donner quelques jours de dressage sur la nouvelle piste que des experts considèrent comme excellente vu que les tournants ont une pente qui permettra aux champs les plus nombreux de courir sans risques d'accidents. La réunion se terminera le 28 juillet et les organisateurs comptent sur un succès complet.

Martin Nathanson, un expert reconnu des pistes de l'Ouest a été choisi comme juge associé et secrétaire des courses. George Dillon qui officia pendant des années sur les pistes du Kentucky sera peseur officiel. Ed. Cole sera juge en chef. Harry White sera juge au paddock et William Murray réunira les fonctions de starter et de gérant général. Matt Swift a été chargé du chronométrage officiel. Le gérant Murray considère que les écuries seront prêtes pour lever 250 chevaux cette semaine. Plus de \$2000 seront payés chaque jour en bourses. Les argents seront payés aux classes après chaque épreuve. C'est là une innovation qui sera bien vue de tous les turfmen.

Les ANCIENS CANADIENS sont très populaires, et les MEMOIRES de M. de Gaspé aussi. Mais connaissez-vous le roman canadien de M. Chauveau, CHARLES GUERIN? Il vaut la peine que vous le lisiez. Le NATIONALISTE le publie en feuilleton.

Bains Laurentiens
Prenez un plongeon dans le grand réservoir, à l'angle des rues Craig et Beaudry. Cela ne coûte que 25 sous, y compris la mallette. Les semaines et le savon. Enfants, 15 sous.

MONTREAL A TRIOMPHE DU JERSEY CITY

L'ERREUR DE JIM THORPE A LA NEUVIEME REPRISE, A DONNE LA VICTOIRE AUX ROYAUX PAR 2 A 1. HIER APRES-MIDI. LES AUTRES JOUTES DE L'INTERNATIONALE.

Jersey City, 15. — Le jeu effectif de Fullerton, dans la boîte, et le support accordé à celui-ci par ses coéquipiers a permis aux Royals de vaincre les Skeeters par 2 à 1, hier après-midi, dans la première partie de la série. Dick Crutcher, obtenu récemment des Boston Braves, a été opposé aux frappeurs du Montréal et a fait excellente figure. Joe Yeager a fait de grands efforts pour faire pencher la victoire sur son nouveau club, et l'ancien joueur d'avant-garde des Royals, Penny Purtell, s'est aussi dépensé pour aider son club à infliger une défaite aux hommes du gérant Howley, mais l'erreur commise par Jim Thorpe, à la neuvième manche, annula tous les efforts faits par les deux anciens joueurs du Montréal.

Il est maintenant bel et bien décidé que le club local de la ligue Internationale ne sera pas transféré ailleurs cette année. Depuis que Joe Yeager en a pris la direction, les assistances ont augmenté et la position financière s'est considérablement améliorée.

Voici le résultat détaillé:

JERSEY CITY			
AB.	R.	PO.	A. E.
Truesdale, 2b.	4	0	1 3 0
Thorpe, r.f.	4	1	1 1 1
Barney, c.f.	4	0	1 3 0
Baas, 3b.	4	0	1 1 0
Barry, lb.	4	0	1 12 0
Blake, l.f.	3	0	0 1 0
Purtell, s.	2	0	0 2 6 0
Tragorser, c.	3	0	1 6 2 0
Crutcher, p.	1	0	0 0 0 0
Totaux.	29	1	5 27 14 1

MONTREAL			
AB.	R.	PO.	A. E.
Nash, s.s.	4	0	1 3 2 0
Irean, 2b.	4	1	2 2 5 0
Whiteman, c.f.	3	0	1 1 0 0
Flynn, lb.	4	1	1 10 0 0
Almeida, 3b.	2	0	1 1 3 0
Smith, r.f.	4	0	0 0 4 0
Holden, l.f.	4	0	2 1 0 0
Madden, c.	3	0	0 8 0 0
Fullerton, p.	3	0	0 0 4 0
Totaux.	31	2	8 27 15 0

Résultat par reprise: Montréal, 100000001—2 Jersey City, 100000000—1

SOMMAIRE:
Coup de trois buts, Almeida. Coups sacrifiés, Almeida, Purtell, Crutcher, Whiteman. Buts volés, Barry, Tragorser. Laissés sur les buts, Jersey City, 4; Montréal, 7. Jeux doubles, Purtell à Barry; Holden à Irean. Buts sur quatre balles, de Crutcher, 2; de Fullerton, 1. Retirés au bâton, par Crutcher, 3; par Fullerton, 6.

Arbitres: Brown et Hart. Durée de la joute: 1.50.

AUTRES PARTIES:			
	R.	H.	P.
Rochester	4	23	64
Harrisburg	37	27	578
MONTREAL	36	33	522
Harrisburg	34	32	515
Richmond	31	33	484
Toronto	33	39	458
Rochester	29	39	426
Jersey City	27	42	391

L'OUVERTURE DE LA REUNION LE 19 D'AOUT

C'est le 19 août prochain que la grande réunion de trot et d'amble du Grand Circuit s'ouvrira à Dorval pour se continuer jusqu'au 25 du même mois inclusivement. Ce seront là les six jours du Grand Circuit à Montréal. Dix-huit épreuves seront disputées au cours de cette réunion. Le programme de chaque jour comprendra trois grandes courses et il est probable que quatre figureront au programme du 21 août. Quatre grands "stakes" à part les épreuves ordinaires seront disputés au cours de la réunion. Le "stake" King George, doté d'une bourse de \$5,000, sera l'épreuve la plus importante de la réunion. Les meilleurs trotteurs de la classe 2.08, y compris Peter Scott, de l'écurie Murphy, démarreront dans cette course classique. King Clausman, Wilgo, Duchess et plusieurs autres chevaux bien connus partiront dans cette course classique.

Les amateurs de 2.06 se reconforteront dans le "stake" Queen Mary. Camelia à Walter Cox, O.J.C. à S. S. Bailey, Our Colonel à J. P. Jones, de Chicago, sont déjà inscrits dans cette course.

Le "stake" de la Puissance du Canada, pour les trotteurs de 2.12, réunira un beau lot de partants. Le "stake" Greater Montreal, ouvert aux amateurs de 2.10, se "remplit" rapidement. Pop Geers, Walter Cox, R. McMahon et Nat Ray, ces "meilleurs" de réputation mondiale, seront en piste à Dorval, en compagnie de Thos. Murphy, qui a remporté plus de \$100,000 en bourses l'an dernier. La piste de Dorval est en parfait état et déjà plusieurs turfistes locaux profitent de la chose pour y mettre leurs chevaux au dressage.

LES FAVORIS REMPORTENT LES HONNEURS

ILS ONT GAGNE LA MAJORITE DES EPREUVES A L'ILE GROSBOIS HIER APRES-MIDI. — SIX COURSES ETAIENT INSCRITES AU PROGRAMME.

Les épreuves d'hier au parc King Edward ont été de nouveau marquées par une grande régularité. Les favoris sont sortis victorieux dans la majorité des épreuves. L'épreuve d'ouverture revint à Columbia Lady que Dominick pilota habilement. Stubborn et Energetic se classèrent dans l'ordre de mention.

Le second choix Jolly Tar eut facilement raison de Miss Jean dans la deuxième course. Nila se classa troisième.

Lyndora eut une victoire décidée en sa faveur dès le lever de la barrière. Little Guld fut se résigner à suivre de loin devant Lewis Oppen.

Dans la quatrième épreuve ce fut le second choix Tony Kock qui s'adjugea la victoire après avoir pris les devants dans la ligne droite. Lord Wells resta hors de l'argent malgré sa tenue de favori.

May Buena et The Lark s'adjugèrent respectivement les deux dernières épreuves.

Voici les résultats détaillés de la journée d'hier:

Première course
1. Columbia Lady, 107, Dominick, au pair, 1 à 2.
2. Stubborn, 104, Pickens, 6 à 1, 2 à 1, au pair.
3. Energetic, 107, Moore, 3 à 1, 8 à 5, 4 à 5.
Temps, 1.15-1.5.
Dr. Conn, Union, Single Toe, Miss Frances et Petit Bleu ont aussi couru.

Deuxième course
1. Jolly Tar, 115, Griner, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5.
2. Miss Jean, 111, Knight, 2 à 1, au pair, 1 à 2.
3. Nila, 111, Pickens, 10 à 1, 2 à 1, au pair.
Temps, 1.16-3.5.
Freda Johnson, Gallant Boy, Leialoha, Birdman et Little Birdie ont aussi couru.

Troisième course
1. Lyndora, 109, Knight, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5.
2. Little Gink, 110, Dominick, 3 à 2, 4 à 5, 2 à 5.
3. Lewis Oppen, 104, Young, 5 à 1, 2 à 1, au pair.
Temps, .59-4.5.
Barka, Uffizzi, Rose Garden, Lillian May et Grey Lady ont aussi couru.

Quatrième course
1. Tony Koch, 109, Knight, 4 à 1, au pair, 1 à 2.
2. Minda, 104, Young, 4 à 1, 2 à 1, au pair.
3. Durin, 98, Dodd, 4 à 1, 2 à 1, au pair.
Temps, 1.51.
Lord Wells, Dr. P. S. Tate, Master Jim, W. e. Lad, Ruisseau, Galley, Slave et Caraque ont aussi couru.

Cinquième course
1. May Buena, 117, Pickens, 3 à 2, 1 à 2.
2. Lamb's Tail, 117, Knight, 10 à 1, 1, 2 à 1.
3. Rocky O'Brien, 114, Faden, 10 à 1, 3 à 1, 6 à 5.
Temps, .59-2.5.
Asa Herndon, Louis des Cognets, Mrs. Mc et Skeets ont aussi couru.

Sixième course
1. The Lark, 99, Wolstenholm, 3 à 2, au pair, 1 à 2.
2. Dom Moran, 105, Dominick, 6 à 1, 3 à 1, 3 à 2.
3. Daisy Stevens, 104, Foden, 2 à 1, au pair, 1 à 2.
Temps, .58-2.5.
Royal Blue, Rip Van Winkle, Brynna, Penny Deep et Phil Connor ont aussi couru.

DANS LA LIGUE CANADIENNE

Résultats des joutes d'hier: A Hamilton: London, .000100000—1 6 2 Hamilton, .010000001—2 8 2 Graham et Lacroix; Armstrong et Lamond.

2ème partie: London, .4002000—6 7 0 Hamilton, .0000002—2 6 1 Cayer et Lacroix; Jones, Schroeder et Lamond.

POSITION DES CLUBS.
G. P. P.C.
Guelph 27 21 563
Ottawa 31 25 554
Hamilton 25 21 543
S. Thomas 26 25 510
London 20 28 417
Brantford 20 29 408

HARRY THAW SERA LIBERE?

LES JURÉS LE DECLARENT SAIN D'ESPRIIT, HIER SOIR, ET LE PRESIDENT DU TRIBUNAL LE LIBERERA DEFINITIVEMENT, ESPERE-T-ON, DEMAIN.

New-York, 15. — Harry K. Thaw a été, hier, déclaré sain d'esprit par le jury, devant le juge Hendrick, de la Cour Suprême. Le juge Hendrick, qui était libre de remettre Thaw en liberté ou de passer outre complètement à la décision des jurés, a pris la cause en délibéré. En attendant la décision de la cour, l'avocat de Thaw a préparé une formule de mise en liberté pour l'impliqué, qui avait d'abord été envoyé à l'asile de Matteawan. M. Hendrick a promis d'entendre cette requête aujourd'hui, mais il est que demain.

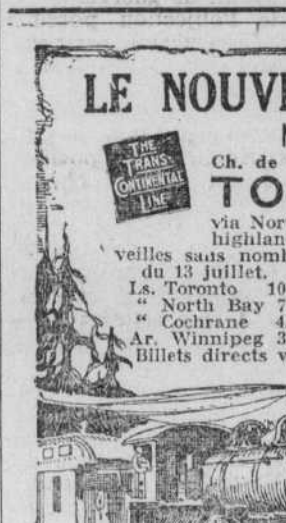
MEUBLES DE DISTINCTION



FAUTEUIL en véritable cuir, du prix de \$43.00. En vente pendant juillet pour \$29.00



Chesterfields Magnifique SOFA CHESTERFIELD (de plus de 7 pieds de long), couvert d'une tapisserie de haute qualité, Bourré en crin. Du prix régulier de \$97.00. En vente maintenant pour \$76.00



FAUTEUIL en cuir espagnol, de \$24.00. En vente pendant juillet pour \$19.00

Tous les meubles rembourrés de VALIQUETTE sont fabriqués ici dans nos ateliers et sont ABSOLUMENT GARANTIS sous tous rapports. Nous pouvons vous faire un FAUTEUIL ou un SOFA CHESTERFIELD aux dimensions désirées. Vous pouvez les avoir en cuir, cretonne ou tapisserie pour convenir à votre appartement; ou bien nous les couvrirons avec le matériel que vous voudrez nous fournir.

80,000 pieds carrés d'espace nous permettent de déployer notre immense assortiment de meubles avec le plus grand avantage, et c'est un vrai plaisir que de pouvoir faire son choix en visitant les divers départements où est exposée notre marchandise.

Nous sommes toujours heureux de pouvoir aider nos clients dans l'embellissement de leurs demeures.

LE NOUVEAU TRANSCONTINENTAL

Nouvelle ligne courte pour l'Ouest-Canadien Ch. de fer du Gov. Can., T. & N. O. Ry., Réseau du G. T. TORONTO - WINNIPEG

LE DIFFEREND A L'ARMURERIE REMINGTON, DE BRIDGEPORT, SE COMPLIQUE ET DEVIENT MENAÇANT.—AGITATION DANS LES AUTRES USINES.—DES TROUBLES.

Bridgeport, Conn., 15.—Le différend ouvrier à l'armurerie Remington, se faisant rapidement plus compliqué et plus menaçant, les industriels reposent leur espoir sur la conférence qui aura lieu, aujourd'hui, entre le major Penfield, de la compagnie, et une commission de l'union des constructeurs d'usines. Le bruit court que d'autres ouvriers métallurgiques se mettront aussi en grève par sympathie pour les camarades, si les difficultés ne s'aplanissent pas.

On répète aussi que les machinistes des autres usines s'agitent, à la nouvelle que la compagnie Remington réduit volontairement les heures de travail de ses employés de 10 heures à 8, sans baisser leur salaire. On prétend que les ouvriers des autres usines demanderont des concessions semblables. Vu les troubles d'hier soir, dans les cours desquels un gardien a battu un ouvrier, on a pris de nouvelles mesures de précautions.

Providence, R. I., 15.—Un service réduit du tramway fut le résultat de la grève déclarée, à minuit, par 2,400 employés de la compagnie Rhode Island. Les tramways, en circulation sont conduits par des gardes-moteurs et des conducteurs qui ne sont pas de l'union. Jusqu'à 8 heures, ce matin, il n'y a pas eu de désordre.

Des centaines de personnes se sont rendus à leur travail à pieds. Les automobiles, qui sont à peu près le nombre de 300 dans la ville, étaient remplies à chaco de leurs voyages. Lorsque l'Union, il y a quelques temps, demanda d'augmenter les gages et d'améliorer les conditions de travail, la cause immédiate de la Grève était la demande par l'Union de choisir trois hommes pour régler le différend.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BEDARD Expert-Comptable et Auditeur. Systématisé consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. 65 Saint-François-Xavier, Montréal.

J. N. CABANA F. A. CABANA Cabana & Cabana EXPERTS COMPTABLES

Liquidateurs Administrateurs Assurances de tous genres 20 rue Saint-Jacques, Ch. 3 TEL. MAIN 1777

P.-A. LACROIX, arpenteur géomètre, ingénieur civil, Chambre 422, 17, Côte Place d'Armes, Montréal. Tél. Bureau: Main, 7305; résidence: Saint-Louis, 2707.

J. ALFRED HUOT COURTIER D'ASSURANCES 2069 RUE MANCE Tél. S.-Louis 4284.

BUREAU 26 RUE S.-SAINT-EMMENT TEL. MAIN 6761

ASSURANCES TEL. MAIN 968 HORACE J. LABRECQUE Ch. 623 EDIFICE TRANSPORTATION HOTEL VICTORIA HOTEL Québec H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

DOMINION COAL COMPANY Chardon obtinuer, à vapeur et à gaz BUREAU GENERAL des VENTES 112 Rue Saint-Jacques, Montréal.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1915.

LACHINE. — Du bureau de Poste. Service de: 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.40 p.m. 10 min. de 4.05 p.m. à 7.10 p.m. 20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 m.

SAULT AU RECOLLET ET SAINT-VINCENT. — Service de: 10 min. de 5.20 a.m. à 7.40 a.m. 20 min. de 7.40 a.m. à 8.40 p.m. 10 min. de 4.40 p.m. à 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. à 8.60 p.m. 30 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m. Tramway pour Henderson seulement 12.00 a.m.

CARTIERVILLE. — De Snowdon Jct. — Service de: 20 min. de 5.20 a.m. à 10.40 p.m. 40 min. de 10.40 p.m. à 12.00 minuit. DE CARTIERVILLE. — Service de: 20 min. de 5.40 p.m. à 11.00 a.m. 40 min. de 11.00 p.m. à 12.20 a.m.

MONTAGNE. — De l'ave. du Parc et Mont Royal. — Service de: 10 min. de 5.40 a.m. à 8.50 p.m. 20 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m. 60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

TRENTONVILLE. — Service de: 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. 30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m. 15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m. 30 min. de 7.00 p.m. à 8.30 p.m. POINTE-AUX-TREMLES. — Service de: 15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. 60 min. de 9.00 a.m. à 11.30 p.m. 15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m. 50 min. de 7.00 p.m. à 11.00 p.m. 60 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.

KING EDWARD JOCKEY CLUB Réunion d'été Du 10 au 17 JUILLET Sept courses tous les jours beau ou mauvais temps Des trains spéciaux quittent la Gare Bonaventure à 1.30 p.m. Des bateaux quittent le quai au pied de la rue Pie IX à 1.00 p.m. 1.30 p.m. et 1.45 p.m. tous les jours.

VISITEZ LE PAVILLON DE LA DANSE Parc DOMINION La guerre: personnages en cire. 100 — Autres attractions — 100 ENTREE AU PARC, 10 SOUS.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 2585. — Cour Supérieure. — Dame Sarah Soubert, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Jonah Bacher, marchand, du même endroit, est dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Jonah Bacher, marchand, des mêmes endroits, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause le 18 mai 1915. Montréal, 21 mai 1915. N. Salomon, Procureur de la demanderesse.

COMMERCE ET FINANCE

LES BOURSES ETRANGERES

LES VALEURS DE GUERRE JOUISSENT EXCLUSIVEMENT, OU A PEU PRES, DE LA FAVEUR DU PUBLIC, A WALL STREET. — LONDRES.

New-York, 15. — Les valeurs de guerre ont derechef donné des signes d'activité et d'orientation vers la hausse, dès l'ouverture des opérations, ce matin. Des gains s'établissant de 1 à près de 2 points ont été notés par le Bethlehem Steel, le Crucible Steel, le Westinghouse, le General Motors et le Baldwin Locomotives, ce dernier a enregistré un nouveau record ascensionnel. Mais, avant la fin de la première demie-heure, une réaction générale s'est produite.

Le Southern Pacific a porté sa perte initiale au chiffre de 2 points, ou peu s'en faut, et des pertes de 1 à 2 points ont été essayées par certains autres chemins de fer. Le Bethlehem Steel gagne 2 points sur les cours de clôture d'hier et un nouveau déclin s'est fait sentir dans certains quartiers, vers midi.

Londres, 15. — Le marché des capitaux se ressent des préparatifs de guerre, lequel versement doit s'effectuer en entier prochain. Les disponibilités faiblissent donc et les taux montent. Les taux d'escompte ont été plus fermes, aujourd'hui, et pour cause.

Les affaires ont été calmes, et le groupe des valeurs américaines n'a pas dérogé à la règle.

Paris, 15. — Les cours ont été irréguliers à la Bourse, aujourd'hui. Le Rente a marqué 69 fr. 10, au comptant. Le change sur Londres cotait 26 fr. 70.

LES COMPENSATIONS A MONTREAL

Les compensations des banques de Montréal, pour la huitième expirée ce matin, se présentent à 47 millions \$950,503, comparativement à 55 millions \$494,476, la semaine dernière, et 56 millions \$940,250, pour la période correspondante de l'année passée.

Nous réunissons ci-dessous les compensations de la semaine écoulée et celles des huitaines correspondantes des deux années précédentes: Huitième expirée: 1915 . . . \$47,950,503 1914 . . . 56,940,250 1913 . . . 55,816,789

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 15. — L'état comparatif hebdomadaire de la Banque d'Angleterre fait ressortir les fluctuations suivantes: Réserve totale, aug. \$ 441,000 Circulation, dim. 578,000 Encaisse métallique, 137,648 Portefeuille et avances, aug. 2,102,000 Compte des particuliers, aug. 18,124,000 Compte du Trésor, dim. 14,912,000 Réserve en billets, aug. 483,000 Fonds publics, aug. 704,000

La proportion entre la réserve de la Banque et ses engagements s'établit à 17.57 contre 17.63 pour cent, la semaine dernière. Le taux de l'escompte marque 5 pour cent.

LES FAILLITES DU SEMESTRE

D'après le Bulletin de l'agence "R. G. Dun and Co.", les faillites enregistrées en Canada, durant le semestre expiré à la fin de juin, sont au nombre de 1,450, représentant un passif global de \$23,421,615, contrastant avec 1,218, représentant un passif de \$14,688,225, pour le semestre correspondant de l'année dernière, et 817, représentant un passif de \$9,593,498, pour la même période de 1913.

VIANDE SUR PIED A CHICAGO.

Chicago, 15. — Gros bétail: arrivages, 3,000 têtes; marché faible; boeufs indigènes, \$6.60 à \$10.40; bouvillons de l'Ouest, \$7.10 à \$8.25; vaches et génisses, \$5.20 à \$9.25; veaux, \$7.50 à \$10.75. Menu bétail: Porcs: arrivages, 13,000 têtes; marché fort; légers, \$7.25 à \$7.80; mêlés, \$6.85 à \$7.70; lourds, \$6.60 à \$7.45; très-gras, \$6.60 à \$6.80; cochons, \$6.75 à \$7.70; moyenne des ventes, \$6.90 à \$7.40. Moutons: arrivages, 14,000 têtes; marché faible; moutons, \$5.60 à \$6.75.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall and Cowans: Cours d'ouverture à 11 h. 30 a.m. Blé: Juillet . . . 115 1-2 Sept. . . . 109 Mais: Juillet . . . 77 3-4 Sept. . . . 73 Avoine: Juillet . . . 48 1-8 Sept. . . . 38 5-8

DECLARATION DE DIVIDENDE

Domtation Coal. — Dividende semestriel régulier de 3 et demi pour cent, aux actions de priorité, payable le 2 août aux actionnaires inscrits le 16 juillet.

LA MATINEE A LA BOURSE

LA SEANCE DE CE MATIN EST SENSIBLEMENT PLUS CALME QUE CELLE D'HIER ET LA COTE ENREGISTRE DES FLUCTUATIONS DIVERSES. — LE DOM. BRIDGE BAISSE.

La Bourse de Montréal a connu hier une journée plus occupée que celle d'aujourd'hui. Ce matin, les cours du Dom. Bridge par exemple, sont tombés, bien que ceux de l'Iron aient conservé leur niveau précédent. Comme nous l'insinuons quelques lignes plus haut, les affaires ont été sensiblement moindres, au cours de la matinée. Il n'y a, à vrai dire, que les deux valeurs déjà citées et le Crown Reserve et le Hollinger, dans le compartiment des Mines, qui aient été régulièrement traités.

Les autres transactions ne comportent que d'insignifiantes mutations. Notons donc que le Dom. Bridge, valeur de guerre actuellement populaire, s'est inscrit à 133 5-8, soit un lassement de 4 points sur l'heure correspondante de la journée d'hier. L'Iron, nous l'avons dit, a conservé son cours de 30 1-4. Le Crown Reserve s'est maintenu à 50, cependant que le Hollinger a marqué 27 1-8. Dix parts de Textile ont trouvé preneur à 71.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Revenu et Membres de la Bourse de Montréal, rue S-François-Xavier, 90, Montréal.

Table with columns: Valeurs, Ouv., Clôt., Valeurs, Ouv., Clôt. listing various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, rue de l'Hôpital, 4, Montréal.

Table with columns: Stocks, Dem., Offre., Stocks, Dem., Offre. listing various stocks and their market status.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par M. Edward-L. Duce, courtier, rue Saint-Sacrement, 11, Montréal.

Table with columns: Mines de Cobalt, Offre, mande, listing various mines and their prices.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

PROTESTATION DE VIENNE

LE GOUVERNEMENT AUTRO-HONGROIS SE PLAINT A WASHINGTON DU FAIT QUE LES ETATS-UNIS VENDENT DES MUNITIONS AUX ALLIES EXCLUSIVEMENT.

Londres, 15. — D'après une dépêche envoyée d'Amsterdam à l'agence Reuter, il est déclaré de Vienne que le ministre austro-hongrois des Affaires Etrangères a envoyé une note à l'ambassadeur américain, à Vienne, le 29 juin, soulignant le fait que le commerce des matériaux de guerre se fait sur une grande échelle entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et ses alliés, pendant que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ne peuvent faire aucune transaction sur le marché américain.

Il est déclaré dans la note que ce sujet a occupé le gouvernement impérial depuis le commencement de la guerre, et bien que le gouvernement soit convaincu que l'attitude américaine est causée par son intention d'observer une neutralité stricte, la question se pose si les conditions telles qu'elles se sont développées depuis le début de la guerre, indépendamment sans doute du vœu du gouvernement américain n'ont pas pour effet de diriger les intentions du cabinet de Washington dans une autre direction.

Si la réponse est affirmative, et elle ne peut être qu'affirmative, d'après l'opinion du gouvernement austro-hongrois, alors la question est de savoir s'il ne semble pas possible ou même nécessaire que des mesures appropriées soient prises pour faire respecter entièrement le vœu des Etats-Unis de rester un pays absolument impartial pour les deux parties belligérantes.

La note dit encore: "Un gouvernement neutre ne peut faire le commerce de contrebande sans aucune retenue, si ce commerce prend de telles dimensions que la neutralité du pays puisse être mise en danger. L'exportation de matériaux de guerre de Etats-Unis, tel que la chose se pratique depuis le début des hostilités, n'est pas en accord avec la définition de la neutralité. Le gouvernement des Etats-Unis peut constamment prohiber l'exportation de matériaux de guerre.

Au sujet de l'objection possible que l'industrie américaine est prête à approvisionner l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, mais que la chose est impossible à cause de l'état de guerre, on peut faire remarquer que le gouvernement américain est en position de remédier à cet état de choses. Il serait suffisant d'avertir les ennemis de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne que les approvisionnements de vivre et de matériaux de guerre seront suspendus si le commerce légitime de ces articles entre les américains et les pays neutres n'est pas permis.

En concluant, le gouvernement austro-hongrois, en rappelant les relations d'amitié ininterrompues entre les deux pays, demande au gouvernement des Etats-Unis de prendre cette note en sérieuse considération.

L'IMPRESSION A WASHINGTON

Washington, 15. — Les hauts fonctionnaires du secrétariat d'Etat ne regardent pas la communication autrichienne comme une protestation, et ne sont pas certains si elle demande une réponse. Rien n'a été fait public au sujet de cette note, à cause de son origine autrichienne. Ils la regardent comme venant seulement du bureau des affaires étrangères de Vienne, sans aucune collaboration avec Berlin.

PAQUEBOT NOR-VEGIE COULE

Londres, 15. — 11 hrs 30 soir. — Le steamer norvégien Rym a été torpillé et coulé. Le second mécanicien a été tué, mais le reste de l'équipage a été débarqué à Great Yarmouth.

Le Rym jaugeait 1,703 tonnes et avait été construit en 1908. Il appartenait à la compagnie J. Lund de Bergen.

21,000 OUVRIERS EN CONFLECTIONS CHOMENT

New-York, 15. — Vingt et un mille ouvriers en conflections sont en grève ici. Une réunion des comités représentant l'Union des ouvriers d'Amérique et l'Association des manufacturiers, a eu lieu dans le but d'empêcher la grève de se développer dans les autres pays.

On espère que les autres grèves seront conjurées et que la présente sera bientôt réglée sans trop de pertes pour les grévistes et les manufacturiers.

LE "NEBRASKAN" A ETE TORPILLE

Washington, 15. — L'Allemagne, dans un mémoire officiel transmis aujourd'hui à Berlin par l'ambassadeur Gerard, admet qu'un sous-marin a coulé le vapeur américain "Nebraskan", fait part de ses regrets, offre réparation et assure "que l'attaque n'était pas destinée au drapeau américain, mais qu'il faut regarder cela comme un accident malheureux". M. Lansing a fait connaître ce mémoire qui clôt l'incident pour le moment, sauf en ce qui a trait à l'admission.

LA TURQUIE CHERCHE A FAIRE LA PAIX

Milan, 15. — Le correspondant de Bucharest au "Corriere Della Sera" rapporte que Nedjden den Effendi, ministre de la Justice turc et Fashum Effendi sont passés par Sophia hier. On dit qu'ils vont en Suisse où ils rencontreront les représentants des puissances de l'entente, pour discuter des questions de paix séparée avec la Turquie.

LE COUP ELEVE DE LA GUERRE LA FERA CESSER

Londres, 15. — "Une guerre qui coûte \$1,000,000,000 par année est destinée à avoir une durée relativement courte" s'est crié hier soir aux Communes, le Chancelier McKenna. "Si elle durait trois ans il serait impossible d'en estimer le coût."

UNE NOTE A L'ANGLETERRE

WASHINGTON VA S'OCCUPER DES PLAINTES DES FABRICANTS DE CONSERVES QUI SE PLAIGNENT QUE LEUR COMMERCE EST ENTRAVE PAR LA GRANDE-BRETAGNE.

Washington, 15. — On annonce, aujourd'hui, que le gouvernement américain, prendra en mains les difficultés des fabricants de conserves avec le gouvernement anglais relativement à leurs cargaisons à destination des pays neutres qui ont été saisies. Washington enverra à cet effet une note à Londres.

Les fabricants de conserves en ont appelé au gouvernement de Washington pour obtenir que la Grande-Bretagne n'arrête plus leurs cargaisons à destination des pays neutres, et pour qu'elle lève l'embargo sur leurs produits pour une valeur de \$14,000,000 actuellement détenus par les tribunaux de prises. Ils accusent le gouvernement britannique d'entraver le commerce des denrées américaines avec l'Europe.

Is prétendent, en outre, que l'Angleterre retarde volontairement le règlement de leurs cargaisons saisies et qu'ils ne risqueront pas de nouvelles expéditions tant qu'ils ne seront pas sûrs que l'Angleterre n'y pourra porter la main.

La question générale de l'intervention avec le commerce neutre conformément à l'arrêt ministériel anglais fera l'objet d'une note distincte.

LOUVAIN RENAÎTRA DE SES CENDRES

LES ALLEMANDS SE PROPOSENT DE RECONSTRUIRE LA VILLE QUILS ONT DETRUITE.

Londres, 15. — Le Morning Post a reçu la dépêche suivante de Copenhague: "On mande de Berlin que le ministre de l'Intérieur de la Prusse a visité Louvain, la semaine dernière, et a étudié un plan relatif à la reconstruction de cette ville tracé par un architecte allemand. Dans une entrevue, le ministre a déclaré que le gouvernement se propose de dépenser 30,000,000 de marks pour refaire Louvain en le modernisant."

LES EMPLOYES DES TRAMWAYS DE CHICAGO

Chicago, 15. — Les 14,000 employés des tramways de Chicago, qui s'étaient récemment mis en grève durant deux jours, recevront une augmentation de salaire et un engagement de deux ans au lieu de trois, d'après un rapport publié dans la "Chicago Tribune", aujourd'hui. Le rapport des arbitres, qui ont entendu pendant trois semaines les témoignages des fonctionnaires et des employés de la compagnie rendront, demain, cette décision publique.

MORT DE M. DAVID OUELLET

Québec, 15. — M. David Ouellet, architecte, de la société Lévesque, Ouellet, est décédé, hier soir, à son domicile, Chemin Sainte-Foye, à l'âge de 71 ans. Il est tombé malade, hier après-midi, sur le chantier de construction du monument de la Foi, où il dirigeait les travaux, et expira dans la soirée, vers 7 heures. Architecte distingué, il a construit un grand nombre d'églises et d'édifices publics, à Québec et ailleurs dans la province. Il a été aussi échevin de Ville Montcalm, avant l'annexion.

POUR PREVENIR LES INCENDIES

Le bureau de la prévention des incendies, qui est sous la direction du chef Naud, continue sa campagne contre les régrattiers imprudents. Il traduirait, ce matin, devant le recorder Geoffrion, deux régrattiers israélites, Jacob Goldstein et Abraham Berman, sous l'accusation d'accumuler des guenilles dans leur établissement.

BREVIAIRES

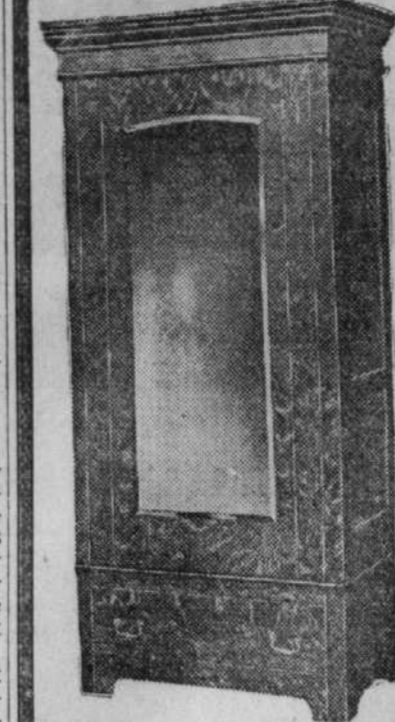
Un choix varié, à la Librairie GRANGER FRERES LIMITEE.

NOYE A L'ISLET

Québec, 15. — Un jeune garçon de 11 ans, Martin Dion, fils de Mme Vve Victor Dion, s'est noyé accidentellement ce matin, à l'Islet. Le corps a été repêché peu après l'accident, mais on a pratiqué en vain la respiration artificielle pour essayer de le ramener à la vie.

LA CHALEUR

La température assommante que nous avons depuis quelques jours, continue de se maintenir égale: un peu de vent s'est élevé hier soir alors que nous pensions avoir quelques orages électriques; il ne tomba qu'une légère pluie. Le maximum de la température aujourd'hui atteignait 84 et le minimum 62. A la même date l'an dernier, le thermomètre marquait 86 maximum et 62 minimum. L'humidité continue d'être très grande ou augmente même d'intensité. Le baromètre marque 29.88 et 29.87. Le mercure hier a atteint 86.5.



Pupitre plat, \$21.00

Ce superbe pupitre (exactement tel que la vignette) a 54 pouces de long, 32 pouces de large et 30 1/2 pouces de haut. Le dessus est en quart de chêne solide d'1 1/2 pouce d'épaisseur. En plus du tiroir du milieu il contient six tiroirs. Régulier \$32.00. Spécial pour le Congrès \$21.00



Bureau de toilette, \$14.70

Le bureau de toilette est le modèle le plus apprécié pour une chambre d'ecclésiastique. Il est de bonne qualité et d'apparence sobre en même temps que très spacieux. Fait de chêne solide et fini fumé.

Sercus Daignault & Brault 637-639 Est, rue Sainte-Catherine coin Beaudry Tél. Est 7330-7331

Première série d'offres spéciales pour Messieurs les congressistes

Ce joli garde-robe d'une valeur de \$16.00 pour \$11.20

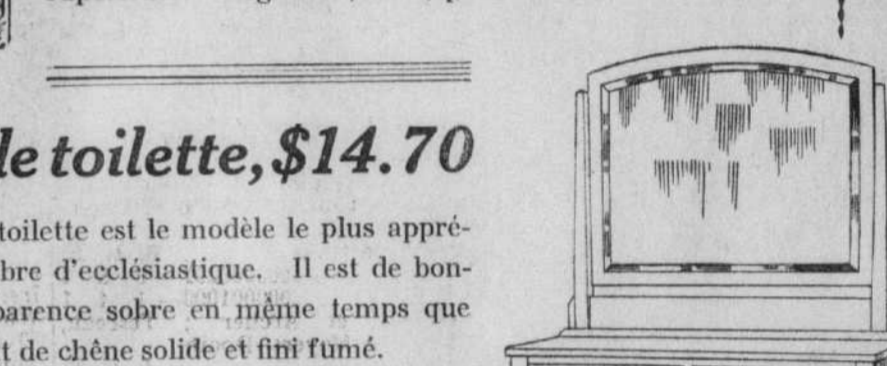
Ce meuble est construit en bois franc bien sec et fini chêne doré. Sa hauteur est de 82 pouces et sa largeur de 36 pouces. L'intérieur est garni de nombreux crochets, tablettes pour chapeaux et tiroir spacieux.

Le même garde-robe avec glace anglaise biseauté de 18 pouces x 44 pouces \$18.20



Pupitre à cylindres, \$15.50

Le pupitre à cylindre ou rouleau de gauche est fait en orme bien sec et fini doré. La table à écrire a une dimension de 30 pouces x 42 pouces. Trois tiroirs spacieux et nombreux casiers dans la partie supérieure. Régulier \$21.00, pour \$15.50



Seuls agents des maisons: Biais Frères & Cie., Paris, Chasublerie, Tentures, Drapaux, Vases Sacrés, Bronzes, Fournitures de toutes sortes pour Chasublerie. Institut Catholique de Vaucouleurs, Statues, Chemins de Croix, Groupes en toutes matières. Spécialité: Statues, Bronzage métallique inaltérable par l'extérieur. Amédée Bollée, fondeur de Cloches au Mans. Charles Champigneulle, Paris, Vitraux Religieux. TELEPHONE MAIN 4672

MORT D'UN AGRONOME

Chicago, 15. — Thomas E. Hill, auteur et agronome, est mort, mardi, à sa demeure de Glen Ellen. La fortune qu'il s'était amassée par ses ouvrages a été perdue par de mauvais placements ou par des paiements de billets endossés pour des amis.

ORNEMENTS D'EGLISE

Seuls agents des maisons: Biais Frères & Cie., Paris, Chasublerie, Tentures, Drapaux, Vases Sacrés, Bronzes, Fournitures de toutes sortes pour Chasublerie.

LE SENS DE NOTRE HISTOIRE

Ainsi que le "Devoir" l'a déjà annoncé, le R. P. Valentin Marie Breton a fait mettre en brochure le magnifique discours qu'il a prononcé, le 24 juin, à la montagne. Cette brochure a pour titre "Le Sens de notre Histoire" et se vend dix sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$7.50 le cent.

LES ETATS-UNIS S'ENRICHISSENT

Chicago, 15. — "Les Etats-Unis seront énormément prospères si la guerre européenne continue encore six mois", s'est crié M. Edward Burley, vice-président de la commission du commerce fédéral, dans son rapport à la commission pour promouvoir le commerce à l'étranger. Les membres de la commission rejoindront M. Hurley, lundi à Chicago et commenceront un voyage dans l'ouest central et sur les côtes du Pacifique, dans le but de promouvoir la coopération des intérêts financiers avec les nations étrangères.

ECHANGE DE PRISONNIERS

Berne, Suisse, 14, via Paris, 15. — Un train spécial rempli de prisonniers de guerre français s'en retourne chez eux passe ici tous les soirs de même qu'un autre train de prisonniers allemands retourne dans leur pays. Lorsque ces échanges seront terminés, 3,000 membres du corps sanitaire des deux nations seront ramenés d'un pays à l'autre.

RECHAPES DE NEUVE-EGLISE

Paris, 15. — Une quarantaine de vieillards, la plupart paralysés, sont arrivés ici aujourd'hui de Neuve-Eglise (Nieuwkerke), Flandres, où ils s'étaient tenus cachés dans des caves pendant des semaines pour échapper au bombardement des Allemands. Ils sont sous les soins des sœurs.

ACQUITTEMENT

Armand Joubert, percepteur à l'emploi de la Sward Bakery Company, accusé d'avoir converti à son usage personnel, la somme de \$24 prise sur l'argent recueilli, a été honorablement acquitté hier après-midi, aux Sessions, par le juge Bazin.

Gaston Vennat & Cie

16 OUEST, RUE NOTRE-DAME

ORNEMENTS D'EGLISE

Seuls agents des maisons: Biais Frères & Cie., Paris, Chasublerie, Tentures, Drapaux, Vases Sacrés, Bronzes, Fournitures de toutes sortes pour Chasublerie.

Institut Catholique de Vaucouleurs, Statues, Chemins de Croix, Groupes en toutes matières. Spécialité: Statues, Bronzage métallique inaltérable par l'extérieur.

Amédée Bollée, fondeur de Cloches au Mans. Charles Champigneulle, Paris, Vitraux Religieux. TELEPHONE MAIN 4672

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

Le mal de Tête, la Migraine, la Névralgie, le Manque de Sommeil, l'Etat Fiévreux et la Grippe. EN VENTE PARTOUT 25c la boîte

Si votre fournisseur ne les a pas, la C. J. L. Mathieu, Sherbrooke, Qué., vous en enverra une boîte sur réception de 25c.

RECHAPES DE NEUVE-EGLISE

Paris, 15. — Une quarantaine de vieillards, la plupart paralysés, sont arrivés ici aujourd'hui de Neuve-Eglise (Nieuwkerke), Flandres, où ils s'étaient tenus cachés dans des caves pendant des semaines pour échapper au bombardement des Allemands. Ils sont sous les soins des sœurs.

ACQUITTEMENT

Armand Joubert, percepteur à l'emploi de la Sward Bakery Company, accusé d'avoir converti à son usage personnel, la somme de \$24 prise sur l'argent recueilli, a été honorablement acquitté hier après-midi, aux Sessions, par le juge Bazin.

VOUS VOUZ SAVOIR CE QUE VOUS ETES? JEAN DESHAYES, LE GRAPHOLOGUE, VOUS LE DIRA, SI VOUS LUI ECRIVEZ AUX TERMES QUE REPRODUIT LE COUPON DU NATIONALISTE, CHAQUE SEMAINE.

Le temps qu'il fera

Beau, moins chaud. Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame. R. de Mezière, gérant.

LA LETTRE DE FADETTE

La Lettre de Fadet et la Page féminine sont forcément remises à notre numéro de samedi.

LA S.-VINCENT DE PAUL

Nous faisons remarquer à nos lecteurs, pour les empêcher d'être sous une fausse impression, que le président général de la Société Saint-Vincent de Paul à Montréal est M. Kieffer, de langue française.

OBLAT DU CANADA TUE A L'ENNEMI

LE R. P. DELEGLISE, DE HULL, EST TUE AU FRONT, EN FRANCE.

Une lettre de France, reçue à Montréal, annonce que le R. P. Deleglise, O.M.I., a été tué sur la ligne de combat en France, le 14 juin dernier.

Il était attaché à la résidence des Oblats à Hull, Québec, avant son départ, et était au pays depuis douze ans environ.

Le R. P. Deleglise est né en France, en 1874, et il a prononcé ses vœux perpétuels dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, en 1903.

Mme J. O. DESILETS

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Angélique Desilets, veuve de M. J. O. Desilets, en son vivant avocat et protonotaire du district de Joliette.

CHEF TCHÈQUE ARRETE

Berlin, 15, via Sayville. — On cable de Prague à l'agence Otremer.

LES ECOLES D'OTTAWA

Ottawa, 15. — La commission scolaire a tenu hier soir son assemblée régulière. On n'y a fait en somme que du travail de routine.

L'INJONCTION DES PAVAGES

A la demande de Me Monty, avocat du demandeur, dans la cause de Bernard vs la Cité de Montréal, l'injonction temporaire obtenue hier a été continuée jusqu'au mercredi prochain.

BEBE RIT

Bébé rit, gambade... Songez aux petits qui souffrent. Songez surtout à ceux qui veulent les aider.

SERIEUSE GREVE EN ANGLETERRE

PLUS DE 150,000 MINEURS GALLOIS, PASSANT OUTRE AUX MESURES DU GOUVERNEMENT, ABANDONNENT LE TRAVAIL, COUPANT AINSI LE RAVITAILLEMENT DE LA FLOTTE ANGLAISE.

Londres, 15. (12.10). — Après toutes les manifestations d'agitation qui se sont produites dans le monde ouvrier anglais depuis le début de la guerre, un éclat, aujourd'hui, une grève qui pourra être une des plus sérieuses de l'histoire du pays, si on ne réussit pas sous peu le problème.

Plus de 150,000 hommes ont déjà cessé de travailler, entraînant pratiquement la fermeture de toutes les mines de charbon des Galles qui ravitaillent la marine anglaise.

Le gouvernement, se prévalant pour la première fois des pouvoirs qui lui confère le bill des munitions, a décrété, hier, dans une proclamation royale, que les travailleurs ne doivent pas suspendre leur travail.

Les mineurs ont répondu à cette proclamation par la grève.

Un théoricien du gouvernement peut arrêter la grève, mais comment imposerait-on les amendes autorisées? C'est là un problème embarrassant.

Les chefs des mineurs ont convoqué une conférence dans l'espoir d'obtenir un accord, et tout le pays attend l'issue du conflit qui mettra à l'épreuve les pouvoirs dont dispose le gouvernement pour imposer l'arbitrage aux ouvriers.

DIPLOMES AUX SAGES-FEMMES

SEIZE CANDIDATES RECUES PAR LE COLLEGE DES MEDECINS AINSI QUE TROIS GARDE-MALADES. — GUERRE AUX CHARLATANS.

Les gouverneurs du Collège des Médecins ont siégé jusqu'à cinq heures hier l'après-midi, à l'Université Laval.

En outre des brevets de capacité accordés à ceux dont nous avons parlé hier soir, le Collège a accordé des diplômes de sages-femmes à trois garde-malades de la Maternité de Montréal qui ont subi devant ses membres l'examen requis.

Ce sont, par ordre de mérite, Mademoiselle Yvonne Raymond de Québec, Mademoiselle Anna Laberge et Mademoiselle Gabrielle Langlois, de Montréal. Toutes trois ont brillamment subi leurs examens.

UN TRAVAIL DEFECTUEUX

C'EST AINSI QU'UN INGENIEUR NEW-YORCAIS QUALIFIE L'ENFOUSSEMENT DES FILS A MONTREAL, DEVANT LA COMMISSION D'UTILITES PUBLIQUES.

Un ingénieur New-Yorkais, M. P. W. Southman, expert en construction de conduits souterrains, est venu déclarer ce matin devant la Commission des utilités publiques, que le système d'enfouissement des fils à Montréal est absolument déficient.

IMMENSE MUSEE A CHICAGO

Chicago, 15. — Les constructions du nouveau musée d'histoire naturelle de 85,000,000 de Field, qui sera construit en face du lac de Chicago, au sud de la Douzième rue, sont commencées aujourd'hui.

OURAGAN EN ALBERTA

Calgary, Alberta, 15. — Un ouragan suivi d'une forte grêle, s'est abattu sur la région de Nanton, au sud de Calgary, hier, détruisant des bâtiments sur les fermes et faisant écrouler l'école. Personne n'a été blessé. La grêle a fort endommagé la moisson.

LA GUERRE SUGGES AUX DARDANELLES

Les Alliés reprennent l'offensive sur terre et sur mer; ils s'emparent de deux importantes positions près de Krithia et marchent sur Achi-Baba; la flotte bombarde les forts intérieurs. — Les Français progressent dans l'Argonne; l'ennemi prend pied à Beaurain; plusieurs attaques sont repoussées.

LES ALLEMANDS PRENNENT PRZASNYSZ

(Spécial au "Devoir") Athènes, 15. — Les Alliés dirigent une nouvelle attaque déterminée sur terre et sur mer. Après une série d'assauts donnés aux retranchements turcs au nord de Krithia, les troupes anglo-françaises ont capturé deux importantes positions situées sur des collines.

Les Alliés, en dépit de grandes pertes, marchent contre la redoutable voisine d'Achi Baba. Plusieurs Turcs ont été faits prisonniers dans cet engagement. Une partie de la flotte allié est en train de bombarder violemment l'extrémité sud de la péninsule de Gallipoli. Plusieurs navires de guerre à l'intérieur des Dardanelles attaquent les forts.

Le bruit persistant que la Turquie est lasse de la guerre accompagne la nouvelle de ses revers. Ses munitions sont fort peu nombreuses, dit-on, et rien n'annonce qu'elle sera ravitaillée, car les Alliés refusent de laisser passer des munitions à ses frontières.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 15. — Bulletin officiel de cet après-midi: Les Alliés ont occupé durant la nuit dans la région au nord d'Arras à été assez éparpillée. Au sud du château de Carleu nous sommes en parés d'une ligne de tranchées tonnelles. Dans le voisinage de Neuville-Saint-Vaast et dans le "Labyrinthe" il s'est livré des combats avec des grenades à main.

Entre Fey-en-Haye et Bois-le-Prêtre, nous avons immédiatement envoyé par le tir de notre artillerie et de notre infanterie une tentative d'attaque de l'ennemi.

A 50 MILLES DE VARSOVIE

Berlin, 15, via Londres (3.58). — Suivant le communiqué officiel de Berlin de cet après-midi, les Allemands ont capturé Przasnysz, ville de la Pologne russe, à 50 milles au nord de Varsovie.

Les Allemands annoncent aussi qu'ils ont capturé le village de Konyssa, au sud de Kolno, et qu'ils ont monté à l'assaut des hauteurs d'Olszanka, au nord-est de Suwalki.

UN LIVRE ROUGE DE L'AUTRICHE

Berlin, 15. — L'agence Otremer rapporte que le gouvernement austro-hongrois a publié un livre rouge qui traite des préparatifs de guerre de l'Italie. Il indique que ce pays a reçu de ses diplomates des renseignements qui ont déprécié la préparation de l'Autriche.

LES COMMISSAIRES DE S.-STANISLAS

L'ENQUETE SUR LES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE MM. ROY ET LEGAULT S'OUVRE CE MATIN. — DETECTAPHONE AU VIGER.

Le 3 juillet dernier, le "Pays", dans un extra, dénonça à grandes manchettes, un prétendu scandale incriminant les commissaires Roy et Legault, de la Commission Scolaire de S.-Stanislas de Kostka.

A la suite de cet article, M. Valois directeur du journal, amena la chose devant les tribunaux, accusant MM. Rodolphe Roy et Herménilde Legault, commissaires, d'avoir voulu, de complicité, tendre un quelconque piège à l'entrepreneur, M. Pion, pour \$3,000, dans le but de faire régler une difficulté entre ce dernier et la commission scolaire de S.-Stanislas de Kostka, de Montréal.

D'après M. Southman toutes les compagnies intéressées auraient dû s'entendre sur le système à adopter. Actuellement les fils de l'alarme des incendies et de la police passent dans les mêmes conduits que tous les autres fils et si un accident se produisait tous les services seraient désorganisés à la fois.

AMBASSADEUR DEMISSIONNAIRE?

Cornish, N. H., 15. — La nouvelle que M. George T. Marve, ambassadeur américain à Petrograd, a offert sa démission à M. Wilson, n'a pas été corroborée aujourd'hui. On n'a pu interroger le président lui-même, mais les gens de son entourage disent que M. Marve n'a pas remis à M. Wilson sa démission de puis que ce dernier est arrivé ici.

ON CONTINUE A AJOURNER

L'examen volontaire dans la cause de Primeau vs Gaston Maillet, devant le juge Leet, a été ajourné à mardi prochain, le 20 juillet.

SIR RODOLPHE EN EST LE DESTINATAIRE

LA LETTRE DE M. HEBERT SUR LAQUELLE REPOSE LA DEMANDE D'INJONCTIONS DE M. TOURANGEAU, PORTE EN SOUS-CRIPTION LE NOM DU CELEBRE FINANCIER. — L'INTIME NIE.

La lettre qui forme la base de l'injonction interlocutoire demandée par M. Raoul Tourangeau contre le bureau des commissaires et le conseil municipal pour empêcher ces dix corps de s'occuper de la question des tramways, est adressée à sir Rodolphe Forget. Elle a été reproduite ce matin, en Cour de Pratique. On sait que le journal le "News" de même que le requérant Tourangeau ont accusé M. le commissaire Hébert d'avoir adressé une mise en demeure à un financier dont on ne donnait pas le nom, lui indiquant les conditions auxquelles il obtiendrait un prolongement de la franchise des tramways, projet qu'il (le financier) lui avait soumis.

La chute de ce village fera les Teutons à évacuer les bois de Winterbergel et Sondernach. Les Français occupent ce dernier village durant la nuit du 21 nonobstant la terrible décharge des mitrailleuses.

DES ANGLAIS EN SERBIE

Liverpool, 15. — M. Crawford Price, le témoin oculaire "anglais qui accompagne les Serbes, a confirmé officiellement, aujourd'hui, la nouvelle que les Anglais combattent les Autrichiens en Serbie.

BOTHA EST MAGNANIME

Berlin, 15. — Les rapports officiels relatifs à la capitulation des Allemands dans le Sud-Ouest Africain indiquent que 204 officiers et 3,000 soldats ont mis bas les armes. Le général Botha a reconnu la bravoure des Teutons en permettant aux sous-officiers et aux soldats de garder leurs armes blanches.

UN TRAVAIL DEFECTUEUX

C'EST AINSI QU'UN INGENIEUR NEW-YORCAIS QUALIFIE L'ENFOUSSEMENT DES FILS A MONTREAL, DEVANT LA COMMISSION D'UTILITES PUBLIQUES.

Un ingénieur New-Yorkais, M. P. W. Southman, expert en construction de conduits souterrains, est venu déclarer ce matin devant la Commission des utilités publiques, que le système d'enfouissement des fils à Montréal est absolument déficient.

LES COMMISSAIRES DE S.-STANISLAS

L'ENQUETE SUR LES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE MM. ROY ET LEGAULT S'OUVRE CE MATIN. — DETECTAPHONE AU VIGER.

Le 3 juillet dernier, le "Pays", dans un extra, dénonça à grandes manchettes, un prétendu scandale incriminant les commissaires Roy et Legault, de la Commission Scolaire de S.-Stanislas de Kostka.

A la suite de cet article, M. Valois directeur du journal, amena la chose devant les tribunaux, accusant MM. Rodolphe Roy et Herménilde Legault, commissaires, d'avoir voulu, de complicité, tendre un quelconque piège à l'entrepreneur, M. Pion, pour \$3,000, dans le but de faire régler une difficulté entre ce dernier et la commission scolaire de S.-Stanislas de Kostka, de Montréal.

D'après M. Southman toutes les compagnies intéressées auraient dû s'entendre sur le système à adopter. Actuellement les fils de l'alarme des incendies et de la police passent dans les mêmes conduits que tous les autres fils et si un accident se produisait tous les services seraient désorganisés à la fois.

D'après lui, les puits, à certains endroits surtout, sont beaucoup trop petits pour le nombre de fils qui devront y passer. Dans chaque puits, il devrait y avoir 3 pieds d'espace libre pour permettre à un ouvrier d'y travailler. Le témoignage de cet ingénieur a surtout porté sur des points de technique. D'après lui, matériaux, plans, système, tout serait déficient.

Un autre témoin a été entendu, M. W. B. Thornton, ingénieur en chef de la Montreal Public Service Corporation, qui n'a fait aucune déclaration importante.

La Commission des utilités était composée de M. F. W. Hibbard et de M. C. H. Laberge.

AMBASSADEUR DEMISSIONNAIRE?

Cornish, N. H., 15. — La nouvelle que M. George T. Marve, ambassadeur américain à Petrograd, a offert sa démission à M. Wilson, n'a pas été corroborée aujourd'hui. On n'a pu interroger le président lui-même, mais les gens de son entourage disent que M. Marve n'a pas remis à M. Wilson sa démission de puis que ce dernier est arrivé ici.

Où Acheter Demain

Vallières Grande vente de serviettes de bain. Angle S.-Catherine et Montcalm. Serviettes de bain de 40 pouces de long, valant 20c pour 12 1/2c. Serviettes de bain de 45 pouces, valant 30c pour 19c. Serviettes de 54 pouces, qualité extra, valant 40c pour 24c cette vente.

A MM. les congressistes.

Notre second tour. AUX DEUX EXPOSITIONS DE LA CALIFORNIE. Durée: 53 jours - \$645.00. Via les Mills Hies, Toronto, les Chutes Niagara, Saratoga, à Fort William, par les Grands Lacs, Winnipeg, Banff, Lac Louise, Kamloops, Vancouver et Victoria, Seattle, Wash., Portland, Oregon, San Francisco, les Arbes Géants, Santa Cruz, Del Monte, Santa Barbara, Los Angeles, El Paso et El Paso, Cal., de Phoenix à Globe, tournée de 100 milles en automobile à travers les montagnes de l'Arizona (superbe voyage), El Paso et San Antonio, Texas, la Nouvelle Orléans, Washington et New-York, comprenant billets, wagons-lits, Pullman, hôtels, repas, tournées en automobiles "sight seeing", entrées aux expositions, transports entre hôtels, docks et gare, pourboires, en un mot toutes dépenses nécessaires. GROUPE MITE. DEPART DE MONTREAL MERCREDI MATIN, 1er SEPTEMBRE. RETOUR LE 23 OCTOBRE.

VENTE D'HABITS. HABITS de \$30, réduits à... \$25.00. HABITS de \$25, réduits à... \$20.00. HABITS de \$20, réduits à... \$15.00. VENTE DE CHEMISES A RABAIS. Valeur régulière \$1.25 et \$1.50 pour... 95c. 3 POUR \$2.75.

S. A. de LORIMIER. 34 Ouest rue Notre-Dame.

Agences de voyages JULES HONE. (Continuant les affaires de Hone et Rivet) 9 BOUL. S.-LAURENT, MONTREAL. Tél. Main 2605-4097. 31, rue Buade, Québec.

AUX PRETRES-ADORETEURS. A l'occasion du congrès, les Agences de Voyages JULES HONE (continuant les affaires de Hone & Rivet), sollicitent respectueusement le distingué patronage de Messieurs les membres du clergé pour voyages de tous genres, sur terre et sur eau, chèques de voyage et mandats d'argent, remise de fonds à l'étranger, même au pays occupé par l'ennemi — Brochures renseignements gratuits. 9 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL. 31, rue Buade, Québec. 46 Ouest, rue Adélaïde, Toronto. 5, rue de Rome, Paris.

Coeur ressent de nos hommages et de notre amour. Il doit faire ressortir la puissance d'intercession de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement; par conséquent, les raisons que nous avons de recourir à lui dans tous nos besoins, avant et plus qu'aux saints.

Le prêtre doit faire comprendre aux fidèles qu'en entrant dans l'église, leur premier hommage doit être pour Notre-Seigneur et non pour tel ou tel saint. Il sera facile, après cela, de leur persuader de s'enrôler dans les œuvres d'adoration.

Si le Prêtre-Adorateur comprend pour lui-même ce premier et grand devoir envers l'Eucharistie, il en verra également la nécessité pour les autres. Il annoncera l'exercice de l'adoration, y invitera chaleureusement les fidèles, leur montrera l'importance, les fruits, etc.

Pour rendre l'adoration agréable aux fidèles, le prêtre divisera l'heure en quarts adaptés aux quatre fins du sacrifice; cinq minutes de prédications, cinq minutes de prière vocale ou d'examen en silence, cinq minutes de chœur, cantiques français ou latins. Et l'heure se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement, solennelle ou privée.

Le rapport traite ensuite du temps propre pour faire l'heure hebdomadaire d'adoration, des moyens pratiques de recruter des adorateurs et suggère l'adoration diurne devant le T. S. Sacrement exposé, au moins le jour vendredi ou mois, puis l'adoration nocturne durant les Quarante-Heures surtout. On suggère de former les fidèles à la pratique de la visite quodidienne, de les grouper dans l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, de s'assurer le concours de diverses associations déjà établies dans la paroisse.

Le second rapport de l'avant-midi a été lu par S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en français, et par S. G. Mgr Jos.-G. Forbes, évêque de Joliette, en anglais, sur "L'assistance à la messe pour les fidèles."

Les grandes lignes de ce rapport sont comme suit: le prêtre doit étudier à fond, en suivant les indications fournies par le concile de Trente, la nature, les fruits, les cérémonies et les avantages innombrables.

Si les fidèles sont convaincus qu'à l'aide du sacrifice véritablement le sacrifice de la Croix, "que le parum qui s'exhale de ce sacrifice est si agréable au Seigneur qu'il nous accorde les dons de la grâce et du repentir et qu'il pardonne nos péchés", ils y viendront certainement et fréquemment. Le prêtre reviendra souvent sur ce sujet qui est comme le pivot de la vie chrétienne et d'où découle le bienfait de la présence réelle et de la communion elle-même.

Le prêtre exhortera les familles à s'y faire représenter par un ou plusieurs de ses membres. Comme les fidèles ne savent souvent, surtout en villégiature, comment employer leurs loisirs, les inviter instamment à venir chaque matin entendre la Messe. Dans les paroisses où il y a au moins deux prêtres, avoir une messe à une heure plus tardive: la où il n'y en a qu'un, annoncer qu'on distribuera les hosties de la Sainte-Communione aux personnes qui en feront la demande. Le prêtre prendra une heure convenable pour les fidèles, il sera ponctuel à commencer à l'heure et ne laissera pas sa paroisse sans messe, sans raisons très graves.

Le prêtre doit enseigner la manière pratique d'entendre la messe, expliquer les sens des cérémonies liturgiques, la manière de se tenir, etc. Il doit s'efforcer de donner à ses fidèles une haute estime de la Messe par la manière dont il la célèbre, appuyant son enseignement par sa conduite.

A la séance de cet après-midi, M. l'abbé Ph. Perrier, curé de Saint-Émile de Jésus, et S. G. Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, N. E. traitent de "La communion des adultes", et Mgr F. X. Piette, curé de la cathédrale, y invitera chaleureusement les fidèles, leur montrera l'importance, les fruits, etc.

Pour rendre l'adoration agréable aux fidèles, le prêtre divisera l'heure en quarts adaptés aux quatre fins du sacrifice; cinq minutes de prédications, cinq minutes de prière vocale ou d'examen en silence, cinq minutes de chœur, cantiques français ou latins. Et l'heure se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement, solennelle ou privée.

Le rapport traite ensuite du temps propre pour faire l'heure hebdomadaire d'adoration, des moyens pratiques de recruter des adorateurs et suggère l'adoration diurne devant le T. S. Sacrement exposé, au moins le jour vendredi ou mois, puis l'adoration nocturne durant les Quarante-Heures surtout. On suggère de former les fidèles à la pratique de la visite quodidienne, de les grouper dans l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, de s'assurer le concours de diverses associations déjà établies dans la paroisse.

Le second rapport de l'avant-midi a été lu par S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en français, et par S. G. Mgr Jos.-G. Forbes, évêque de Joliette, en anglais, sur "L'assistance à la messe pour les fidèles."

Les grandes lignes de ce rapport sont comme suit: le prêtre doit étudier à fond, en suivant les indications fournies par le concile de Trente, la nature, les fruits, les cérémonies et les avantages innombrables.

Si les fidèles sont convaincus qu'à l'aide du sacrifice véritablement le sacrifice de la Croix, "que le parum qui s'exhale de ce sacrifice est si agréable au Seigneur qu'il nous accorde les dons de la grâce et du repentir et qu'il pardonne nos péchés", ils y viendront certainement et fréquemment. Le prêtre reviendra souvent sur ce sujet qui est comme le pivot de la vie chrétienne et d'où découle le bienfait de la présence réelle et de la communion elle-même.

Le prêtre exhortera les familles à s'y faire représenter par un ou plusieurs de ses membres. Comme les fidèles ne savent souvent, surtout en villégiature, comment employer leurs loisirs, les inviter instamment à venir chaque matin entendre la Messe. Dans les paroisses où il y a au moins deux prêtres, avoir une messe à une heure plus tardive: la où il n'y en a qu'un, annoncer qu'on distribuera les hosties de la Sainte-Communione aux personnes qui en feront la demande. Le prêtre prendra une heure convenable pour les fidèles, il sera ponctuel à commencer à l'heure et ne laissera pas sa paroisse sans messe, sans raisons très graves.

Le prêtre doit enseigner la manière pratique d'entendre la messe, expliquer les sens des cérémonies liturgiques, la manière de se tenir, etc. Il doit s'efforcer de donner à ses fidèles une haute estime de la Messe par la manière dont il la célèbre, appuyant son enseignement par sa conduite.

A la séance de cet après-midi, M. l'abbé Ph. Perrier, curé de Saint-Émile de Jésus, et S. G. Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, N. E. traitent de "La communion des adultes", et Mgr F. X. Piette, curé de la cathédrale, y invitera chaleureusement les fidèles, leur montrera l'importance, les fruits, etc.

Pour rendre l'adoration agréable aux fidèles, le prêtre divisera l'heure en quarts adaptés aux quatre fins du sacrifice; cinq minutes de prédications, cinq minutes de prière vocale ou d'examen en silence, cinq minutes de chœur, cantiques français ou latins. Et l'heure se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement, solennelle ou privée.

Le rapport traite ensuite du temps propre pour faire l'heure hebdomadaire d'adoration, des moyens pratiques de recruter des adorateurs et suggère l'adoration diurne devant le T. S. Sacrement exposé, au moins le jour vendredi ou mois, puis l'adoration nocturne durant les Quarante-Heures surtout. On suggère de former les fidèles à la pratique de la visite quodidienne, de les grouper dans l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, de s'assurer le concours de diverses associations déjà établies dans la paroisse.

Le second rapport de l'avant-midi a été lu par S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en français, et par S. G. Mgr Jos.-G. Forbes, évêque de Joliette, en anglais, sur "L'assistance à la messe pour les fidèles."

Les grandes lignes de ce rapport sont comme suit: le prêtre doit étudier à fond, en suivant les indications fournies par le concile de Trente, la nature, les fruits, les cérémonies et les avantages innombrables.

Si les fidèles sont convaincus qu'à l'aide du sacrifice véritablement le sacrifice de la Croix, "que le parum qui s'exhale de ce sacrifice est si agréable au Seigneur qu'il nous accorde les dons de la grâce et du repentir et qu'il pardonne nos péchés", ils y viendront certainement et fréquemment. Le prêtre reviendra souvent sur ce sujet qui est comme le pivot de la vie chrétienne et d'où découle le bienfait de la présence réelle et de la communion elle-même.

Le prêtre exhortera les familles à s'y faire représenter par un ou plusieurs de ses membres. Comme les fidèles ne savent souvent, surtout en villégiature, comment employer leurs loisirs, les inviter instamment à venir chaque matin entendre la Messe. Dans les paroisses où il y a au moins deux prêtres, avoir une messe à une heure plus tardive: la où il n'y en a qu'un, annoncer qu'on distribuera les hosties de la Sainte-Communione aux personnes qui en feront la demande. Le prêtre prendra une heure convenable pour les fidèles, il sera ponctuel à commencer à l'heure et ne laissera pas sa paroisse sans messe, sans raisons très graves.

Le prêtre doit enseigner la manière pratique d'entendre la messe, expliquer les sens des cérémonies liturgiques, la manière de se tenir, etc. Il doit s'efforcer de donner à ses fidèles une haute estime de la Messe par la manière dont il la célèbre, appuyant son enseignement par sa conduite.

A la séance de cet après-midi, M. l'abbé Ph. Perrier, curé de Saint-Émile de Jésus, et S. G. Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, N. E. traitent de "La communion des adultes", et Mgr F. X. Piette, curé de la cathédrale, y invitera chaleureusement les fidèles, leur montrera l'importance, les fruits, etc.

Pour rendre l'adoration agréable aux fidèles, le prêtre divisera l'heure en quarts adaptés aux quatre fins du sacrifice; cinq minutes de prédications, cinq minutes de prière vocale ou d'examen en silence, cinq minutes de chœur, cantiques français ou latins. Et l'heure se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement, solennelle ou privée.

Le rapport traite ensuite du temps propre pour faire l'heure hebdomadaire d'adoration, des moyens pratiques de recruter des adorateurs et suggère l'adoration diurne devant le T. S. Sacrement exposé, au moins le jour vendredi ou mois, puis l'adoration nocturne durant les Quarante-Heures surtout. On suggère de former les fidèles à la pratique de la visite quodidienne, de les grouper dans l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, de s'assurer le concours de diverses associations déjà établies dans la paroisse.

Le second rapport de l'avant-midi a été lu par S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en français, et par S. G. Mgr Jos.-G. Forbes, évêque de Joliette, en anglais, sur "L'assistance à la messe pour les fidèles."

Les grandes lignes de ce rapport sont comme suit: le prêtre doit étudier à fond, en suivant les indications fournies par le concile de Trente, la nature, les fruits, les cérémonies et les avantages innombrables.

Si les fidèles sont convaincus qu'à l'aide du sacrifice véritablement le sacrifice de la Croix, "que le parum qui s'exhale de ce sacrifice est si agréable au Seigneur qu'il nous accorde les dons de la grâce et du repentir et qu'il pardonne nos péchés", ils y viendront certainement et fréquemment. Le prêtre reviendra souvent sur ce sujet qui est comme le pivot de la vie chrétienne et d'où découle le bienfait de la présence réelle et de la communion elle-même.

Le prêtre exhortera les familles à s'y faire représenter par un ou plusieurs de ses membres. Comme les fidèles ne savent souvent, surtout en villégiature, comment employer leurs loisirs, les inviter instamment à venir chaque matin entendre la Messe. Dans les paroisses où il y a au moins deux prêtres, avoir une messe à une heure plus tardive: la où il n'y en a qu'un, annoncer qu'on distribuera les hosties de la Sainte-Communione aux personnes qui en feront la demande. Le prêtre prendra une heure convenable pour les fidèles, il sera ponctuel à commencer à l'heure et ne laissera pas sa paroisse sans messe, sans raisons très graves.

Le prêtre doit enseigner la manière pratique d'entendre la messe, expliquer les sens des cérémonies liturgiques, la manière de se tenir, etc. Il doit s'efforcer de donner à ses fidèles une haute estime de la Messe par la manière dont il la célèbre, appuyant son enseignement par sa conduite.

A la séance de cet après-midi, M. l'abbé Ph. Perrier, curé de Saint-Émile de Jésus, et S. G. Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, N. E. traitent de "La communion des adultes", et Mgr F. X. Piette, curé de la cathédrale, y invitera chaleureusement les fidèles, leur montrera l'importance, les fruits, etc.

Pour rendre l'adoration agréable aux fidèles, le prêtre divisera l'heure en quarts adaptés aux quatre fins du sacrifice; cinq minutes de prédications, cinq minutes de prière vocale ou d'examen en silence, cinq minutes de chœur, cantiques français ou latins. Et l'heure se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement, solennelle ou privée.

Le rapport traite ensuite du temps propre pour faire l'heure hebdomadaire d'adoration, des moyens pratiques de recruter des adorateurs et suggère l'adoration diurne devant le T. S. Sacrement exposé, au moins le jour vendredi ou mois, puis l'adoration nocturne durant les Quarante-Heures surtout. On suggère de former les fidèles à la pratique de la visite quodidienne, de les grouper dans l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement, de s'assurer le concours de diverses associations déjà établies dans la paroisse.

Le second rapport de l'avant-midi a été lu par S. G. Mgr F. X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, en français, et par S. G. Mgr Jos.-G. Forbes, évêque de Joliette, en anglais, sur "L'assistance à la messe pour les fidèles."

Les grandes lignes de ce rapport sont comme suit: le prêtre doit étudier à fond, en suivant les indications fournies par le concile de Trente, la nature,